

5, 6 & 7 juin 2018 - Lourdes

52^{ÈME} CONGRÈS NATIONAL
des Jeunes Agriculteurs
Lourdes 5, 6 et 7 juin 2018



Rapport d'activité

SOMMAIRE

	Synthèse du rapport d'activité
	RGA
	Structurer l'offre agricole pour un meilleur retour de la valeur ajoutée sur nos exploitations
	Dynamique réseau
	Communication
	Environnement
	Europe et international
	Productions animales
	Productions végétales
	Foncier agricole
	Gestion de l'activité agricole
	Territoires
	Agriculture biologique
	Partenariats - fonds de dotation
	Affaires publiques



Contexte

Elections présidentielles et Etats Généraux de l'Alimentation ont été des marqueurs forts de l'année 2017. Cela se traduit par de nouveaux interlocuteurs nationaux mais aussi par de nouvelles opportunités pour renouveler les dynamiques. Cette année a aussi été l'année de l'application de la réforme des prêts bonifiés. L'attractivité du dispositif à l'installation s'en trouve renforcée. Année charnière pour la gestion des PAI, CEPPP et les stages 21 heures, 2017 a été une année de révision des 3 cahiers des charges nationaux, mais aussi de leur adaptation en régions. La labellisation des PAI / CEPPP pour la période 2018 à 2020 et la définition du contenu des stages 21h ont nécessité un travail en concertation entre Jeunes Agriculteurs et les acteurs de l'installation.

Notre action

Mise en place de la modulation de la DJA « Coût de reprise et effort de modernisation »

Au bout de plusieurs années de travail, le cadre national des prêts bonifiés et les déclinaisons régionales qui ont suivies ont permis la mise en place de cette modulation tout au long de l'année selon les régions. La revalorisation des montants qui en découle relance l'attractivité du dispositif. La prochaine étape sera d'en faire un bilan pour proposer éventuellement des évolutions.

Des groupes RGA nationaux

Les responsables régionaux se sont réunis à quatre reprises sur l'année écoulée. En septembre 2017, les responsables départementaux se sont joints à eux pour un groupe élargi. L'agriculture urbaine, dans le prolongement du travail initié en 2016, a été la thématique de la rencontre du mois de février 2018. Enfin, un bilan sur l'avancement de la feuille de route de la mandature écoulée et sur les chantiers à venir a été réalisé lors de la dernière rencontre en avril 2018.



Groupe de travail RGA sur l'agriculture urbaine

La Transmission, thème de la session RGA 2018

Le pendant d'une bonne installation est une transmission réussie. Aussi, les responsables installation départementaux et régionaux se sont réunis 3 jours à Sète fin janvier 2018 pour échanger sur les pistes à étudier afin de faciliter la transmission des exploitations. Ils ont également travaillé sur la place prépondérante des aspects humains lors de cette étape et ont réfléchi à favoriser l'accompagnement humain et financier de la transmission en proposant des outils. La place de JA au sein de la transmission s'en trouve renforcée.



Table ronde session RGA dans l'Hérault

Travail avec les Animateurs Installation Régionaux (AIR)

Echanges sur les différentes thématiques, remontées des difficultés de terrain mais aussi des initiatives locales sont au cœur des réunions entre animateurs installation régionaux et conseillers installation nationaux. Ces rencontres, organisées tous les deux à trois mois à Paris, sont également l'occasion d'aborder les travaux en cours et les actualités nationales du moment.

Etude des conditions de financement de l'installation en élevage

Face au tournant décisif du renouvellement des agriculteurs, la Confédération Nationale de l'Elevage nous a sollicité pour présenter l'installation et mettre en avant les freins dans les filières ruminantes. Si des problèmes de financement existent, on se rend compte qu'une part importante du problème réside dans l'accompagnement à la transmission et dans la confiance en l'avenir des jeunes pour ces filières. Ce travail met en avant le besoin de politiques en faveur de la transmission, que ce soit l'accompagnement humain ou financier, le repérage, la sensibilisation du cédant, etc. Des solutions portées par JA, comme la DPTI ou Expertis, ont été fortement appréciées.

Animation et communication PAI/CEPPP

Une année riche pour le projet qui vise un renforcement de la connaissance des PAI, des CEPPP en développant une identité graphique commune avec différents outils : un site internet dédié, une campagne de communication presse, etc. Des journées de mutualisation entre chargés de mission PAI, conseillers PPP ont été organisées et une offre de formation est en cours de développement pour apporter une professionnalisation du conseil aux porteurs de projet.



S'installer
en agriculture

CENTRE D'ÉLABORATION DU PLAN
DE PROFESSIONNALISATION PERSONNALISÉ



S'installer
en agriculture

POINT ACCUEIL INSTALLATION

Demain Je Serai Paysan se dote de nouveaux outils de communication

Afin d'améliorer la visibilité de la plateforme multi-partenariale DJSP un compte Twitter a été créé. Il permet de relayer les actions DJSP mais plus largement de mettre en avant les initiatives en faveur de la promotion du métier d'agriculteur. De plus, un site internet a été développé afin de réunir toutes les informations utiles pour les candidats à l'installation.

Ce site est également un support de promotion de « Graines d'Agriculteurs ». Ce concours récompense des projets innovants d'agriculteurs récemment installés. Il permet de faire découvrir de nouveaux visages de l'agriculture et leurs innovations tout en faisant connaître le métier.

Le Salon de l'Agriculture est un moment privilégié pour aller à la rencontre des porteurs de projet à l'installation. En 2018, deux espaces étaient consacrés à DJSP. Un était accolé au stand JA et un se situait dans l'espace Agri'recrute. Le salon a également été l'occasion d'organiser une table ronde « Agriculture collective et installation ». Enfin, la participation aux Terres de Jim permet à DJSP de proposer une communication grand public sur le métier et sur l'installation.



Table ronde DJSP lors du Salon International de l'Agriculture

Etude sur les compétences des jeunes installés

Tout un volet d'étude sur les besoins en compétence et en accompagnement des jeunes installés a été engagé. 2017 a donné un réel cadre scientifique consolidé par les travaux de la session RGA 2017. Un programme ambitieux 2017-2020 a été construit avec l'ambition de monter un projet de thèse en collaboration avec l'ENSAT, Coop de France et APCA. La finalité est de se doter d'une réelle vision prospective sur l'évolution des besoins en formation tout au long de sa vie d'exploitant agricole, et de quelle place doit s'emparer les différents dispositifs d'accompagnement des jeunes.



Perspectives

Le contexte général de 2018/2019 sera marqué par les élections des Chambres d'agriculture et par le début d'une nouvelle mandature pour le réseau JA.

L'évolution des modalités de fonctionnement du fond Vivea

Pour limiter la sur-utilisation de l'enveloppe par une minorité de personnes, Vivea a mis en place un plafond de 2 000€ par an et par bénéficiaire. Jeunes Agriculteurs travaille pour que le porteur de projet puisse financer son plan de professionnalisation personnalisé, quelles que soient les formations qu'il souhaite réaliser.

Amélioration du travail avec les services du Ministère

Un travail important est à mener sur la gestion administrative du dispositif à l'installation. En effet, les retours de terrain mettent en exergue des difficultés particulières sur les mécanismes de contrôle et les déchéances potentielles qui en découlent. Nous devons faire évoluer le dispositif pour que son attractivité soit renforcée. Mais aussi nous assurer que les services déconcentrés aient la même lecture des textes réglementaires. Ceci afin que chaque candidat à l'installation ait les mêmes contraintes que ses homologues des autres régions.

Accompagnement de la transmission

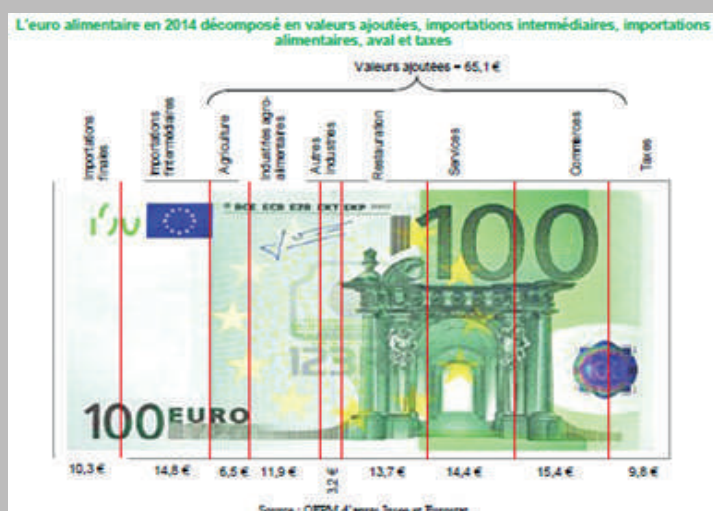
Dans le prolongement de la session RGA 2018, des actions seront mises en œuvre afin d'améliorer la transmission en agriculture. Différentes pistes sont à explorer, notamment sur la définition de la valeur des entreprises et l'accompagnement technique et humain des cédants. Cette année sera une année charnière sur le dossier avec la mise en place en test d'Expertis, idée portée depuis les rapports d'orientation 2011 et 2012. Mais aussi, plus largement sur des mesures financières incitatives pour les cédants. Cette dernière piste est à inclure dans le cadre de la préparation de la prochaine loi de finances et la rénovation de la loi sur le foncier.

Structurer l'offre agricole

POUR UN MEILLEUR RETOUR DE LA VALEUR AJOUTÉE SUR NOS EXPLOITATIONS



Contexte



Comme chaque année, la publication du rapport de l'Observatoire de la formation des prix et des marges, nous permet de mieux analyser les relations entre opérateurs commerciaux des filières. Des relations toujours tendues entre l'amont et l'aval des filières qui placent les exploitations agricoles dans des situations très difficiles. Une nouvelle fois le résultat est sans appel : sur cent euros dépensés à la caisse, seuls 6,5€ reviennent à l'agriculture.

C'est dans ce contexte de fortes tensions sur les prix subi par la quasi-totalité des filières que JA travaille à identifier et actionner les différents leviers, de la structuration de nos filières à la prise de conscience des pouvoirs publics, pour ramener de la valeur dans les cours de ferme. Nous mettons en

œuvre notre feuille de route qui s'articule autour de trois actions : le revenu par l'organisation des filières ; le revenu par la création de valeur ajoutée ; le revenu sécurisé par des politiques publiques adaptées.

Notre feuille de route a donc trouvé toute sa place lors des débats des Etats généraux de l'alimentation (EGA) qui se sont tenus de juillet à décembre 2017 et dont les résultats sont multiples : des plans d'actions issus des ateliers, des plans de filières et un nouveau cadre législatif en cours de débat pour les relations commerciales au sein des filières.

Notre action

Les EGA : un travail de concertation aux résultats multiples

Promesse de campagne d'Emmanuel Macron, Le Président de la République a réuni l'ensemble des parties prenantes pour tenir les Etats généraux de l'alimentation (EGA) qui reposaient sur quatre objectifs :

- Relancer la création de valeur et en assurer l'équitable répartition
- Permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail par le paiement de prix justes
- Accompagner la transformation des modèles de production pour mieux répondre aux attentes des consommateurs
- Promouvoir le choix de consommation privilégiant une alimentation saine, sûre et durable

JA a participé à l'ensemble des ateliers, à Paris et en régions, été omniprésent dans le cadre de la consultation publique électronique et porté des positions et propositions construites depuis plusieurs années avec l'ensemble du réseau. Nombreuses sont celles qui ont été reprises dans les conclusions des EGA : des plans d'action au projet de loi.

Sur l'organisation des filières et les relations commerciales

En premier lieu, nous souhaitons une organisation renouvelée et une contractualisation renforcée. Pour peser davantage et augmenter leur pouvoir de négociation face aux opérateurs de l'aval, les producteurs doivent se regrouper. C'est aussi par le regroupement de l'offre que de véritables stratégies de filière, sur les territoires, pourront voir le jour à travers une organisation économique renouvelée. Nous avons soutenu tout au long des EGA le développement d'Organisations de Producteurs (OP) dites commerciales, avec transfert de propriété, dont le rôle premier est la collecte et la mise en marché, adossé à un travail de gestion de l'offre qui doit s'opérer au sein des interprofessions ou des Associations d'OP (AOP). Ces OP doivent être le point de départ des négociations via des contrats proposés par l'amont s'appuyant sur des indicateurs de coûts de production notamment. La contractualisation permet d'ajuster l'offre à la demande en produisant pour un débouché et de garantir un prix stable et rémunérateur pour le producteur, qui plus est dans une période de forte volatilité. Elle instaure un lien entre le prix et les coûts de production. Ces propositions protégées par JA sont le cœur d'une contractualisation renouvelée proposée dans les conclusions des EGA.

A ce nouveau schéma contractuel, JA a toujours insisté sur la nécessité de mettre en place un ensemble de dispositifs législatifs permettant de sortir de la guerre des prix et de sanctionner les comportements abusifs. Les conclusions des EGA vont dans ce sens : hausse du seuil de revente à perte, encadrement en volume et en valeur des promotions, clause de renégociation renforcée et interdiction de vendre des produits agricoles à des prix considérés comme « abusivement bas ». Sans cet arsenal législatif, nous n'arriverons jamais à bout des comportements que nous connaissons depuis déjà trop longtemps. En témoigne la charte d'engagement affirmant la nécessité de travailler ensemble et la volonté d'un changement de comportement des acteurs, notamment dans le cadre des négociations commerciales, signée par l'ensemble des acteurs à la sortie des EGA, qui a volé en éclats dans les boxes de négociation en un temps record.

Enfin, JA a œuvré pour revoir le droit de la concurrence, à minima le clarifier, véritable frein à l'organisation collective. Il a fallu agir sur les deux tableaux national et européen.

National dans le cadre des EGA qui ont abouti sur la commande d'un avis de l'Autorité de la concurrence (ADLC) dont nous attendons la publication.

Européen dans le cadre de la révision dite Omnibus qui a permis des avancées substantielles concernant l'Organisation commune de marché pour renforcer le pouvoir des producteurs au sein de la chaîne alimentaire. Plusieurs articles sont concernés pour élargir les exemptions au droit de la concurrence pour les Organisations de Producteurs, permettre la contractualisation à l'initiative des producteurs et faciliter le partage de la valeur.

Sur la montée en gamme et la création de valeur



La course à la compétitivité prix a atteint des limites. Jamais la France ou l'Europe ne seront compétitives sur des matières premières substituables face à des concurrents brésiliens, américains, chinois sauf à détruire le système social français. En revanche, les agriculteurs français ont la capacité de valoriser davantage, et en masse, leur production via une segmentation renouvelée, notamment avec la mise en place de démarches sur le « manger français ». L'export ne doit pas être ignoré non plus, à condition qu'il se concentre sur des marchés et des volumes sécurisés et créateurs de valeur.

Pour initier la montée en gamme, JA a été fer de lance dans les travaux menés au sein des interprofessions pour définir de véritables plans de filières qui reposent sur une stratégie à moyen terme et des objectifs atteignables : répondre aux différents marchés nationaux et internationaux, pérenniser la transition écologique et environnementale et assurer une montée en gamme des produits pour une meilleure valorisation. Le plan d'investissement de 5 milliards d'euros annoncé par le Président de la République servira à accompagner ces stratégies de filières.

A l'image des nombreux travaux réalisés depuis des années, JA promeut l'approvisionnement local et la promotion des produits français notamment sur le segment de la restauration hors foyer (RHF) qui pêche encore sur l'origine des produits. Les conclusions des EGA vont dans notre sens. L'enjeu est multiple : créer davantage de valeur, favoriser l'économie locale et répondre aux attentes des consommateurs. Sur ce point les pouvoirs publics devront également assumer leur responsabilité et faire un acte citoyen à travers la commande publique.

Plus largement, il faut continuer à œuvrer en faveur d'une transparence accrue sur la traçabilité des produits.

La mise en place de l'étiquetage d'origine sur les produits laitiers et carnés : assurer toute la transparence pour les consommateurs



La forte pression professionnelle, notamment via les actions VDNP/LDNP, appuyée par la pétition lancée par les OPA (dont JA) avec UFC Que Choisir et Familles Rurales à l'occasion du SIA 2016 nous a permis d'obtenir une période expérimentale sur l'étiquetage de l'origine du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2018. Un décret rend obligatoire l'indication de l'origine du lait et des viandes utilisés en tant qu'ingrédients dans des denrées alimentaires préemballées.

Comment ça marche : dès lors qu'un produit préparé contient au moins 50% de lait ou 8% de viande, l'étiquetage de l'origine des ingrédients lait et viande est rendu obligatoire. Grâce à ces seuils d'application nous arrivons à intégrer dans le dispositif une très large quantité de produits, même si des progrès restent à faire concernant certains produits exclus du dispositif. Cette expérimentation constitue une étape importante, qu'il conviendra de pérenniser au-delà de 2018 en l'étendant à d'autres produits et à d'autres pays européens, qui pour certains se montrent d'ores et déjà intéressés par l'initiative française.

Où en sommes-nous aujourd'hui : à quelques mois de la fin de l'expérimentation, JA s'attache à pérenniser le décret et à l'étendre à d'autres produits et d'autres pays en Europe. Une suite logique aux conclusions des EGA.

Reprendre en mains nos outils et s'investir dans le projet coopératif

Le travail se poursuit pour faire de la coopération un point central des filières alimentaires qui œuvre pour une meilleure rémunération des agriculteurs. Comme nous le disions dans notre rapport d'orientation 2013, nos attentes envers la coopération sont multiples, notamment en matière d'accompagnement au RGA, de rénovation de la gouvernance, de formation mais aussi et surtout de proximité avec les adhérents. Mais créer de la valeur et en assurer un retour vers les exploitations agricoles doit être au cœur de la stratégie des coopératives. Assurer un prix rémunérateur aux adhérents tout en maintenant et en développant les filières à long terme au sein des territoires doit être le projet principal des coopératives.

L'objectif de Jeunes Agriculteurs est de renouveler un pacte d'adhésion au collectif et de se réengager dans le projet coopératif. Les coopératives sont les outils des agriculteurs et pourtant le lien entre adhérents et gouvernants semble se distendre, en particulier avec les jeunes. JA croit en la mutualisation et la coopération. Il faut réinvestir ces outils, rénover leur gouvernance et les rendre attractifs auprès des futurs installés. D'autant plus que les coopératives agricoles sont des acteurs incontournables des filières sur lesquels nous devons davantage nous appuyer pour rééquilibrer les relations commerciales.

Autant de point que nous déclinons dans le partenariat que nous avons lancé fin 2016 avec Coop de France. L'objectif étant de renforcer notre relation, au niveau territorial, en engageant une démarche fondée sur deux enjeux prioritaires : la structuration des filières et l'installation et la transmission des exploitations. Ce partenariat entérine également au niveau national le retour de JA au CA de Coop de France. Depuis 2017, deux administrateurs JA y siègent.

Perspectives

Les conclusions des EGA ont notamment permis d'aboutir sur un projet de loi « pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine et durable » qui comporte deux volets : un volet économique et un volet environnemental. Ce projet de loi est actuellement porté au débat parlementaire, il devra pérenniser les conclusions des EGA et mieux encadrer les relations commerciales. A l'image de tout le travail réalisé en amont, JA reste force de proposition et travaille activement pour transformer l'essai. Par ailleurs nous maintenons la pression pour que le Gouvernement soit en mesure de tenir ses promesses et proposer un cadre rénové pour les prochaines négociations commerciales qui débiteront à l'automne prochain.

Les EGA ne se résument pas à la rédaction d'une nouvelle loi. L'ensemble des acteurs devra se saisir des plans de filières définis dans chacune des organisations interprofessionnelles pour les mettre en œuvre. JA avait été moteur dans leur réalisation, le réseau JA devra s'approprier l'ensemble des plans de filières, être acteur de leur mise en œuvre en fédérant les acteurs du territoire. Il en va de même pour les plans d'actions issus des conclusions des EGA.

Par ailleurs, dans la lignée de la déclinaison des logos « produits de France » sur de nombreuses filières qui se poursuit, de « Viande de France » à « Fleurs de France » et « Fruits et légumes de France », et pour assurer une meilleure traçabilité des produits agricoles et promouvoir le « Made in France » il faudra tirer parti de l'expérimentation sur l'étiquetage de l'origine pour pérenniser et étendre le dispositif à d'autres produits et dans d'autres Etats membres de l'UE. Certains pays sont déjà en action.

Enfin, le travail pour une meilleure structuration de l'offre agricole continuera toujours pour un meilleur retour de la valeur sur nos exploitations. Plus largement, le syndicalisme devra s'assurer que les conclusions des EGA traduites dans la loi soient respectées par l'ensemble des acteurs. Le syndicalisme doit rester un appui à l'organisation économique.

Dynamique réseau



Contexte

L'appui au réseau et la formation constituent 2 fondamentaux mis en avant par le conseil d'administration de Jeunes Agriculteurs.

L'appui au réseau est conduit par le comité de pilotage réseau (composé des 5 secrétaires généraux et de 5 administrateurs nationaux associés). Ce Copil s'est fixé une feuille de route détaillée comportant 9 actions prioritaires pour le mandat 2016-2018.

En parallèle, le conseil d'administration national a souhaité accentuer l'effort de formation des responsables et des salariés JA pour soutenir les ambitions des priorités Filières et RGA. A également été émis le souhait d'accompagner le réseau dans la montée en compétences de ses responsables et ses salariés.

Actions d'appui au réseau

Rapport moral 2018 : la formation au service de l'engagement

Le rapport moral 2018 aura cette année pour thématique la formation des élus de notre réseau au service de l'engagement. Il s'agira de se doter d'outils facilitateurs et structurants pour favoriser l'accompagnement à la prise de responsabilité.

Une Université d'Hiver à la carte, pour préparer le renouvellement d'équipe et les échéances à venir

L'Université d'hiver 2017 a été une réussite avec 129 responsables du réseau présents à Granzay-Gript (79). Son objectif était de préparer le rapport moral 2018 sur la formation, mais aussi de préparer les renouvellements d'équipes et les échéances à venir (Elections chambres, EGA, etc.) Dans le prolongement de l'UH 2016, une demi journée a ainsi été consacrée à des ateliers d'information autour des grandes thématiques d'actualité JA et à des ateliers de développement personnel.



Tournée régionale 2017

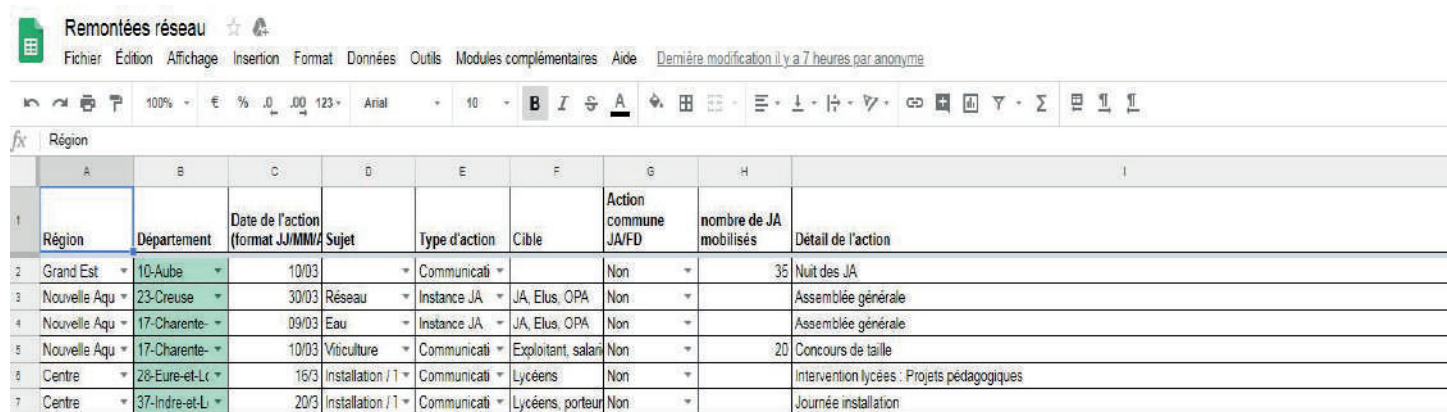
Fruit du rapport moral 2016, une tournée régionale a été réalisée pour la 2ème année consecutive. Toutes les régions ont ainsi pu accueillir 2 membres du conseil d'administration national. Ces différentes rencontres ont permis des échanges avec plus de 200 responsables du réseau, notamment sur les thématiques des Elections aux chambres d'agriculture et des Etats Généraux de l'Alimentation.

Base de données et extranet

Ces 2 outils ont été mis à disposition du réseau respectivement fin 2016 et mi 2017. 2017 aura été l'année de l'appropriation de ces 2 nouveautés par le réseau. La base de données est actuellement utilisée par 45 départements. Il est essentiel que tous les départements y adhèrent rapidement pour que nous puissions valoriser toutes ses fonctionnalités.

60ème anniversaire de JA

JA national a mis en place des supports (vidéos, kakemonos) à destination du réseau afin que chacun puisse célébrer les 60 ans de notre organisation et mettre en avant l'action de notre réseau.



Région	Département	Date de l'action (format JJ/MM/AA)	Sujet	Type d'action	Cible	Action commune JA/FD	nombre de JA mobilisés	Détail de l'action
Grand Est	10-Aube	10/03		Communication		Non	35	Nuit des JA
Nouvelle Aqu	23-Creuse	30/03	Réseau	Instance JA	JA, Elus, OPA	Non		Assemblée générale
Nouvelle Aqu	17-Charente	09/03	Eau	Instance JA	JA, Elus, OPA	Non		Assemblée générale
Nouvelle Aqu	17-Charente	10/03	Viticulture	Communication	Exploitant, salarié	Non	20	Concours de taille
Centre	28-Eure-et-L	16/3	Installation / 1	Communication	Lycéens	Non		Intervention lycées : Projets pédagogiques
Centre	37-Indre-et-L	20/3	Installation / 1	Communication	Lycéens, porteur	Non		Journée installation

Outil Remontées Réseau

L'objectif de cet outil est de faciliter la communication ascendante au sein du réseau Jeunes Agriculteurs, notamment en ce qui concerne les actions syndicales ponctuelles et les travaux de fond sur les filières et les dossiers transversaux. L'utilisation de l'ORR permet à l'échelon national d'avoir une meilleure vision des actions du réseau et de l'activité globale de JA, mais également de les valoriser en interne et à l'externe. L'utilisation de cet outil s'est amplifiée en 2017 avec 145 actions remontées en moyenne mensuellement. Il est nécessaire que chaque département remplisse cet outil pour que les structures régionales et la structure nationale aient un panorama complet de l'activité de notre réseau.

Elections aux chambres d'agriculture 2019

La préparation des Elections aux Chambres d'agriculture 2019 a débuté dès 2017 avec la mise en place d'une cellule Elections. Les premiers travaux lancés ont été la sensibilisation du réseau aux enjeux de cette échéance et la réflexion autour d'un projet pour les chambres d'agriculture.

Des mobilisations au service de la sensibilisation du grand public

2017 a été une année électorale marquée par la mobilisation de notre réseau. En plus d'avoir interpellé les candidats à la présidentielle et à la députation, Jeunes Agriculteurs s'est entre autre engagé dans des actions de sensibilisation du grand public dans les GMS, notamment sur l'étiquetage de l'origine des produits. Une action nationale a par ailleurs été organisée le 11 octobre, en partenariat avec la FNSEA, à Paris. 300 agriculteurs venus de 11 régions de France se sont retrouvés avec pour objectif de sensibiliser les consommateurs en les responsabilisant dans leur acte d'achat.



Action « Votre alimentation à un prix » à Paris le 11 octobre 2017



Contrôle des étiquettes dans un supermarché

Accompagnement du réseau au quotidien

De nombreuses actions sont mises en place tout au long de l'année pour faciliter le lien entre échelons et répondre aux sollicitations du réseau :

- Les 11 commissions syndicales de l'année écoulée ont permis d'accompagner le réseau par un travail commun des régions, entre autres sur l'actualité syndicale, le suivi des rapports moraux.
- La participation d'administrateurs et/ou d'administratifs nationaux sur demande des régions ou des départements en conseils d'administration, séminaires, assemblées générales ou rencontres spontanées pour travailler sur le projet politique, préparer les renouvellements d'équipes et évoquer les dossiers en cours. Les administrateurs et salariés ont ainsi effectué plus de 150 déplacements à la rencontre du réseau sur l'ensemble de l'année.
- Accompagnement statutaire et juridique du réseau sur demande.
- Fourniture d'outils pour le réseau afin de valoriser notre travail au quotidien (victoires syndicales, guides, vidéo, etc.)



Travail de groupe lors d'un séminaire de département

Actions de formation

Formations thématiques

Le bilan 2017 des formations nationales s'établit à 11 actions et 105 personnes formées. L'Organisme de Formation s'est appliqué à compiler et mettre à disposition des séquences de formations « clé en main » et finançables par Vivea et le Fafsea. C'est un total de 20 000€ de budget de fonctionnement qui a été engagé sur 2017, ce qui témoigne de la dynamique de la formation comme outil de soutien au syndicat.

Accompagnement du réseau

Dans la continuité de l'appui aux formations décentralisées en 2016, le renforcement des capacités d'action des régions et départements s'est poursuivi en plaçant l'OF national en réel pivot pour faciliter la recherche de financements, la négociation tarifaire intervenante, et la co-construction d'actions de formations. La mobilisation du dispositif Accompagnement à l'Effort de Formation du Fafsea, ainsi que le Plan Mutualisé Interentreprises s'est systématisée au même titre que les demandes Vivea. 5 actions de formations élus ou salariés ont ainsi été financées avec le soutien de l'OF national.



Université d'hiver régionale 2018 « Cant'on s'implique » en BFC



Formation d'accueil des Présidents et Secrétaires généraux de département à Paris

Etude sur les compétences des jeunes installés

Tout un volet d'étude sur les besoins en compétences et en accompagnement des jeunes installés a été engagé, et 2017 a donné un réel cadre scientifique objectif au premier débroussaillage consolidé par les travaux de la session RGA 2017. Un programme ambitieux 2017-2020 a été construit avec l'ambition de monter un projet de thèse en collaboration avec l'Ensai Toulouse, Coop de France et l'APCA. La finalité est de se doter d'une réelle vision prospective sur l'évolution des besoins en formation tout au long de sa vie d'exploitant agricole, et de quelle place doit s'emparer les différents dispositifs d'accompagnement des jeunes.

Formation filière

La montée en compétence des responsables sur le fonctionnement des marchés des produits et des leviers de négociation auprès des acteurs économiques territoriaux, est à la fois un projet de long terme, mais aussi très ambitieux. Le cadre général de cette formation s'est concrétisé en 2017 par un accord national de Vivea de financement du cahier des charges de formation, pour que les régions JA puissent se l'approprier facilement et l'adapter au contexte local. Un travail conjoint avec l'Ifocap et Résolia, pour identifier des intervenants de haut niveau, et un accompagnement dans la construction d'une stratégie de filière a été mené pour aboutir aux premières sessions de formation tout début 2018.

Perspectives

Dans le cadre des renouvellements d'équipes à tous les échelons, JA national accompagnera la mise en route des nouveaux responsables (formations, séminaires).

Les travaux du Rapport Moral 2018 sur la formation comme outil facilitant l'engagement sera une opportunité forte pour engager le réseau dans un effort d'actions renforcé par la mutualisation de ressources et d'initiatives. Ce travail s'appuiera sur le développement de référentiels structurants primordiaux pour professionnaliser au mieux notre réseau: une cartographie détaillée des compétences des postes d'élus, et le catalogue national des formations JA (guide administratif des OF, séquences détaillées d'Ecoles de Responsables, listing intervenants labellisés, cahiers des charges validés par Vivea).

Enfin, 2018 sera une année de préparation des Elections aux chambres d'agriculture. Nous continuerons le travail entamé en 2017 (projet pour les chambres, campagne, etc.) afin de remporter ces élections 2019 et d'affirmer notre légitimité.

Communication



Contexte

JA a poursuivi sa feuille de route communication pour 2016-2018 avec les objectifs suivants : augmenter la notoriété et améliorer l'image du syndicat, faire connaître les actions du syndicat sur les deux priorités de mandat (installation/promotion du métier et structuration des filières), augmenter le sentiment d'appartenance du réseau.

Notre action

a. Communication institutionnelle

• Lancement du site *Demain je serai paysan*

Nous avons lancé le nouveau site www.demain-jeseraipaysan.fr dans le but de promouvoir le métier d'agriculteur auprès du grand public (notamment via le concours Graines d'agriculteurs) et de renseigner les porteurs de projet sur l'accompagnement à l'installation. Le nombre de visites a connu un pic en juillet-août lors du lancement et des votes du public pour les lauréats du concours avec 21 000 visites.

• Newsletter externe

JA a poursuivi l'actualisation du site Internet lancé en 2016 et l'envoi de newsletters externes mensuelles, auprès de 540 contacts : parlementaires, OPA, partenaires et réseau, afin de valoriser les actions réalisées chaque mois par le syndicat et de relayer nos revendications sur les différents projets de loi.

b. Communication interne au réseau

• Lancement d'un nouvel Extranet

Un nouvel Extranet a été lancé en juin 2017. Parmi les nouvelles fonctionnalités : l'accessibilité sur tablette et smartphone, la personnalisation (favoris, abonnements), l'outil collaboratif (retour d'expérience, espace de discussion). Il est accessible aux salariés de l'ensemble du réseau ainsi qu'aux Conseils d'administration régionaux et départementaux.



• Groupes communication ouverts aux régions

JA a organisé deux groupes communication ouverts aux régions. L'objectif était d'échanger avec les responsables communication régionaux sur la feuille de route nationale, la mise en place de feuilles de routes en région et les projets en cours et à venir. Parmi les sujets travaillés : la communication sur le bien-être animal (intervention de l'agence Link up, travail en ateliers), le Savoir-Vert, association qui organise des visites de scolaires à la ferme, etc.

c. Événementiel

51ème Congrès à Dunkerque

Le 51ème congrès JA s'est tenu à Dunkerque du 06 au 08 juin 2017, l'occasion de voter le Rapport d'orientation « Anticipons aujourd'hui pour gérer les risques demain ».

Le congrès a également permis d'échanger sur la prochaine PAC, lors d'une table-ronde sur l'état des lieux des discussions dans différents pays européens.



Les Terres de Jim 2017

Près de 100 000 visiteurs étaient présents à Margny-lès-Compiègne dans l'Oise pour cette 4e édition des Terres de Jim. La création d'un pôle JA incluant les Halles de Jim a permis une forte fréquentation des visiteurs qui ont pu déguster des produits régionaux grâce à la restauration rapide. Le public était également invité à silloner les différents espaces du site : le pôle végétal, le pôle animal, l'espace machinisme, sans oublier les courses de moisson Batt Cross.

Le choix d'une nocturne de grande ampleur avec une programmation professionnelle s'est avéré payant. Plus de 3 000 personnes sont venues applaudir les Fatals Picards, Alex Watt et Oriska, les deux DJs NRJ. La remise des prix Graines d'Agriculteurs par le ministre Stéphane Travert le dimanche a permis de valoriser le profil des jeunes lauréats, qui ont partagé leur projet et les innovations mises en place sur leur exploitation.

C'est grâce à l'engagement et à la mobilisation des jeunes agriculteurs de l'Oise et de ses partenaires que cette manifestation s'est déroulée avec succès, avec de nombreuses rencontres pendant ces 3 jours.



Le SIA 2018

JA était présent au SIA du 24 février au 4 mars 2018. Le stand principal de 96m² était situé dans le Hall 4 et composé de deux espaces : un espace JA pour permettre l'accueil des régions et des politiques et un espace Demain je serai paysan pour recevoir les porteurs de projet. En plus cette année, nous avons un stand secondaire de 10m² situé dans l'espace Agri'recrute, qui regroupe les acteurs de la formation et de l'emploi en agriculture.

Le salon est également un temps d'échange privilégié avec les adhérents. Le stand a en effet accueilli les Jeunes Agriculteurs des différentes régions de France. Durant ces 10 jours, chacune a pu proposer une animation thématique différente dans le but de sensibiliser le grand public.

Le programme a été riche en animations avec l'organisation de speed-dating thématiques, des tables rondes sur l'Agora de l'espace Agri'recrute, un colloque sur l'innovation organisé sur le stand de l'INRA, la soirée de lancement du concours Graines d'agriculteurs sur le grand ring.

Notre présence au SIA a permis la rencontre de 85 députés et 30 sénateurs, qui ont signé la charte d'engagement.



d. Réseaux sociaux

Les comptes Twitter et Facebook ont connu un fort développement dans l'année, franchissant la barre des 15 000 abonnés début 2018 (respectivement 11k et 13k à la même période en 2017).

Les deux réseaux permettent de relayer les interventions médiatiques des élus du syndicat. Twitter joue le rôle de porte-voix de nos positions vers les parties prenantes externes (journalistes, politiques, associations, organisations professionnelles, influenceurs) en permettant de réagir à l'actualité ou en partageant du contenu à valeur ajoutée. Facebook, plus largement utilisé par les agriculteurs, permet de créer un lien direct avec le réseau JA par le biais de publications commentées et partagées mais aussi par les messages privés.

Comme chaque année, le Salon de l'agriculture a créé un pic d'activités, en particulier pour Twitter, en matière d'abonnés (+600 sur le mois) ou d'engagement (+230%).



Pic d'activité du compte Twitter sur la période du SIA



e.Relations presse

Jeunes Agriculteurs reste une référence pour les journalistes à la recherche de personnalités du monde agricole qualifiées pour des plateaux TV/radio, reportages, documentaires, rédactions d'articles, etc. Les médias nationaux, locaux et spécialisés sont régulièrement tenus au courant de notre actualité et prises de position.

Les contacts avec les professionnels des médias (presse, TV, radio, web) et les influenceurs sont quotidiens et permettent à la fois de positionner Jeunes Agriculteurs comme un acteur incontournable en agriculture et de valoriser ses positions en fonction de l'actualité.



L'accueil de 1 000 jeunes agriculteurs par Emmanuel Macron à l'Elysée, la veille du Salon de l'agriculture, a stimulé notre présence dans les médias avec plus d'une centaine d'articles reprenant les réactions du Président Jérôme Decerle ; en région, une centaine d'article de la Presse quotidienne ont repris celles de nos adhérents.

Les élus nationaux ont réalisé une trentaine d'interventions télé et radio sur cette période.

Numérique : le JA mag lance le chantier

Après avoir obtenu le grand prix 2016 de l'Afja (Association française des journalistes agricoles), le JA mag se lance dans un vaste chantier : faire évoluer le magazine papier tout en préparant une déclinaison sur le web. Actuellement, le magazine est présent sur Facebook (9 000 abonnés) et Instagram (1 000 abonnés). Les premières réflexions ont été menées via deux groupes de travail lors de l'Université d'hiver 2017. Dans la foulée, le JA mag a lancé une enquête lectorat afin de coller au mieux aux attentes de ses lecteurs (à remplir sur bit.ly/2BtSXXq).

Perspectives

JA poursuivra la dynamique lancée sur le mandat 2016-2018 en mettant notamment en application les recommandations du rapport moral voté en 2017 sur la communication:

- Poursuite des groupes communication ouverts aux régions dans le but d'échanger et d'accompagner les responsables dans la mise en place de plans de communication régionaux.
- Elaboration d'une web-série afin de promouvoir le métier.
- Organisation d'un évènement avec le réseau, coordonné par le National, avec des messages communs.
- Rédaction d'une nouvelle feuille de route 2018-2020 à l'occasion du changement de mandat.



Contexte

L'agriculture doit faire face à de nombreux défis environnementaux, notamment la préservation de la qualité des ressources (eau, air sol) et le changement climatique avec des enjeux liés à l'énergie ou encore aux gaz à effet de serre.

De plus, les sujets environnementaux ainsi que les enjeux sanitaires liés à l'alimentation sont devenus des préoccupations majeures pour les consommateurs. Cette prise de conscience citoyenne, et l'attention médiatique portée aux pratiques agricoles, se traduit par une pression supplémentaire sur les producteurs, et de fortes exigences, autant sur les pratiques que sur la qualité des produits.

Face à ces défis, Jeunes Agriculteurs milite pour que l'agriculture et les agriculteurs soient considérés comme une solution pour la transition énergétique et pour le maintien de territoires diversifiés et productifs, et pour une reconnaissance des efforts fournis par les agriculteurs pour répondre aux attentes.

En termes de lutte syndicale, l'année 2017 s'est principalement focalisée sur le renouvellement temporaire du glyphosate, pour permettre des solutions avant son interdiction, sur l'accompagnement de la demande sociétale et gouvernementale d'une sortie progressive des produits phytosanitaires, et sur la relance d'une politique ambitieuse et pragmatique de mobilisation de la ressource en eau.

Notre action

Les produits phytosanitaires

- **Renouvellement du glyphosate**

Depuis plusieurs années, les attentes sociétales vis-à-vis de l'utilisation de produits phytosanitaires de synthèse dans les cultures se font de plus en plus importantes. Diminution, voire arrêt de leur usage, sont de fortes exigences citoyennes. En réponse à ces attentes, le gouvernement actuel s'est engagé en ce sens, à travers différentes mesures et positions politiques, concernant notamment le non-renouvellement du glyphosate, la séparation de la vente et du conseil ou encore la mise en place d'une feuille de route pour une agriculture moins dépendante aux pesticides.

Ainsi, par suite d'une forte controverse scientifique sur les risques associés au glyphosate et de nombreux avis contradictoires entre agences européennes et organismes de recherche, Jeunes Agriculteurs s'est mobilisé pour permettre un renouvellement d'une durée acceptable pour les agriculteurs et les consommateurs. Notre demande : pas d'interdiction sans solution. Cette mobilisation a permis d'éviter une interdiction au 1er janvier 2018 et un renouvellement européen de la License du glyphosate pendant encore 5 ans. Cependant, malgré la forte mobilisation de l'ensemble du réseau et la dénonciation des distorsions de concurrence, le gouvernement s'est engagé à une sortie du glyphosate d'ici 3 ans. D'ici là, tous les moyens doivent être mis en œuvre, en termes de recherche et d'innovation, pour mettre en place des solutions alternatives techniquement réalisables et viables économiquement pour les agriculteurs.

• Feuille de route gouvernementale sur les produits phytosanitaires

Le Gouvernement a également mis sur les rails une feuille de route gouvernementale sur les produits phytopharmaceutiques, pour une agriculture moins dépendante aux pesticides, en vue de la finaliser avant la fin du premier trimestre 2018.

Quatre priorités ont été identifiées :

- Diminuer rapidement l'utilisation des substances les plus préoccupantes pour la santé et l'environnement ;
- Structurer et renforcer la recherche sur les impacts des produits phytopharmaceutiques sur la santé en soutien du renforcement de la protection des populations ;
- Accompagner la recherche d'alternatives et la mise en œuvre de ces solutions par les agriculteurs ;
- Renforcer le plan Ecophyto 2, améliorer sa gouvernance et son fonctionnement.

Jeunes Agriculteurs participe activement à la concertation sur ce projet, et est force de proposition, notamment sur la séparation de la vente et du conseil, un engagement de campagne du Président Emmanuel Macron. Nous réclamons aujourd'hui que des facturations détaillées et distinctes de l'ensemble des services de conseil d'une part, ainsi que de la vente de l'ensemble des produits d'autre part, soient obligatoirement mises en place par l'intégralité des opérateurs. Les situations opaques, qui subsistent encore aujourd'hui, où le prix du conseil est intégré au prix de vente du produit (que le conseil soit prodigué ou non), ne doivent plus exister.

Nous sommes également restés mobilisés sur la question de la mise en place d'arrêtés départementaux concernant l'utilisation des produits phytosanitaires et la protection des zones vulnérables : nous dénonçons les distorsions de concurrence, la surtransposition des normes, le risque d'installer un climat toujours plus méfiant. Nous souhaitons proposer aux riverains des chartes, prises en concertation avec les citoyens, pour améliorer le dialogue et rétablir une relation de confiance.



• Un contrat de solutions pour la protection des cultures

Enfin, Jeunes Agriculteurs s'est également engagé dans une démarche positive : le contrat de solution, porté par une trentaine de partenaires (structures de recherches, OPA, structures de formation, de conseil...). Il s'agit d'une démarche collective pour identifier et diffuser des solutions innovantes pour la protection des cultures, afin de diminuer l'usage des produits phytosanitaires. A la fin du premier semestre 2018, les solutions devraient être identifiées ainsi que les leviers pour les mettre en place.

Directive Nitrates

En 2016, le contentieux avec l'Union Européenne concernant les Programmes d'Actions de la Directive Nitrates a été levé. L'année 2017 donc été marquée par la mise en application de ces nouveaux programmes d'action : Jeunes Agriculteurs continue de veiller à la mise en place de programmes pragmatiques et réalistes. Nous avons notamment œuvré pour des zonages justes, et pour des programmes d'actions régionaux pris en concertation avec la profession dans des délais acceptables.

Stockage de l'eau

L'irrigation et la mobilisation de la ressource en eau constituent une priorité pour notre agriculture en participant à la résilience de nos exploitations face au changement climatique. Pour optimiser notre performance économique et environnementale, nous devons améliorer la gestion de l'eau dans les exploitations.

En août 2017, les ministres Stéphane Travert et Nicolas Hulot ont annoncé vouloir relancer la politique de stockage, après cinq ans au point mort. C'est pour donner suite à la mobilisation des organisations professionnelles agricoles qu'une cellule d'expertise interministérielle a été mise en place. Elle a pour objectif d'examiner les projets de territoires en cours et de proposer des pistes d'accélération et d'amélioration de leur mise en œuvre (47 projets de territoires identifiés par les ministères). Initiés début décembre, les travaux devraient aboutir avant la fin du premier semestre 2018.

Cette cellule est composée de cinq membres, dont un représentant de la profession agricole (APCA) : Jeunes Agriculteurs participe donc activement à ses travaux via des concertations régulières avec l'APCA.



Etats généraux de l'alimentation

L'année 2017 a été marquée par l'organisation des Etats Généraux de l'Alimentation, avec un deuxième chantier portant sur une alimentation saine, sûre et durable.

Jeunes Agriculteurs a été présent à l'intégralité des ateliers, y compris sur le chantier 2, et force de proposition. La contrepartie des avancées obtenues lors du chantier 1 (consacré à la création et à la répartition de la valeur) des Etats Généraux de l'Alimentation, est la montée en gamme de la production agricole. Cela passe notamment par des pratiques plus respectueuses de la santé et de l'environnement.

Parmi les objectifs mis en avant :

- Le principe des trois tiers (un tiers de produits Bio, un tiers de produits équivalents à la Haute Valeur Environnementale et un tiers de produits équivalents à la certification environnementale de niveau 2) d'ici 2030,
- Une restauration collective servant 50 % de produits bio et issus de circuits courts en 2022 (30 % de produits bio et 20 % de produits locaux et HVE), (objectifs chiffrés qui n'ont pas été inclus dans le texte de loi),
- La mise en place d'un plan Ecophyto 2+ (avec notamment la séparation de la vente et du conseil, l'accélération de la mise en place des CEPP et du dispositif des 30.000 fermes agro-écologiques...).

Jeunes Agriculteurs souhaite accompagner cette demande sociétale, à la condition d'une juste rémunération de leur travail. Il s'agit donc de valoriser la qualité des productions et d'accompagner l'évolution des pratiques. Plusieurs pistes ont été évoquées lors des ateliers, comme notamment la rémunération pour services environnementaux, à laquelle Jeunes Agriculteurs est attaché.



Perspectives

Jeunes Agriculteurs a fait le choix en mars 2015 d'adhérer à la stratégie nationale de la biodiversité (SNB). En septembre 2016, Jeunes Agriculteurs a voulu aller plus loin et a déposé un projet d'engagement à la Stratégie nationale biodiversité.

Ce projet, accepté en mars 2017, s'articule autour de quatre grands axes : des actions de communication, des actions de sensibilisation et d'information à destination des agriculteurs, des actions de conseil et d'expertise et des actions de formation. Jeunes Agriculteurs doit maintenant montrer un véritable saut qualitatif dans ses actions en faveur de la biodiversité, et mettre en place un véritable programme d'action pour honorer ses engagements.

La question de l'eutrophisation reste une forte problématique à suivre. La publication d'une expertise scientifique collective sur l'eutrophisation en septembre 2017, forte de deux ans de recherche, permet de partir d'une base scientifique solide pour construire les politiques de demain sur la pollution diffuse. Jeunes Agriculteurs veille à ce que ce travail se fasse en concertation avec la profession, notamment via sa participation au groupe GENEM (Gestion des éléments nutritifs et des émissions vers les milieux) animé par le gouvernement.

Un autre sujet est toujours d'actualité : la cartographie des cours d'eau. Le travail bien que globalement bien avancé est encore loin d'être terminé dans tous les départements. De la bonne cartographie des cours d'eau dépendra l'application de nombreux arrêtés par la suite. Il est donc essentiel que Jeunes Agriculteurs continue de rester vigilant sur ce sujet.

Le plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PREPA) a été publié le 10 mai 2017. Jeunes Agriculteurs suivra les implications de ce plan pour l'agriculture, et a bien pris conscience de son rôle sur l'enjeu qualité de l'air.

Enfin, il est primordial aujourd'hui pour Jeunes Agriculteurs de poursuivre le travail engagé dans la communication positive autour de l'environnement, à la fois pour redorer l'image de l'agriculture auprès des citoyens toujours plus attentifs au développement durable et pour acquérir un poids légitime dans les négociations. Le contexte, avec la tenue des Etats Généraux de l'Alimentation, est au dialogue avec la société civile : Jeunes Agriculteurs doit donc poursuivre sur sa lancée et être innovant en matière de communication pour faire en sorte que sa voix porte.

Europe et international



Contexte

Le calendrier européen 2018 est d'une densité sans précédent. Cadre financier pluriannuel, propositions législatives pour la future Pac, le tout dans un contexte de négociation du Brexit flou et sans réelle direction. JA déplore une nouvelle fois que la réforme de la Pac post-2020 se réduise à une somme d'intérêts nationaux, voire régionaux ou sectoriels, avec pour seul objectif le partage final du gâteau. JA souhaite une Pac réellement commune et équitable pour tous, qui ne dresse pas les différents secteurs les uns contre les autres et favorise les démarches collectives. JA appelle à reconstruire une stratégie européenne qui soit cohérente, avec des objectifs communs. Une stratégie au service d'un accès à l'alimentation et accompagnant la mise en place d'une réelle stratégie de développement.

Côté international, les négociations commerciales bilatérales s'empilent (Ceta, Mercosur, Mexique, etc.) sans que personne ne se soucie de la cohérence avec l'ensemble des politiques européennes.

En dépit de ce contexte instable et peu sécurisant pour les agriculteurs, JA reste plus que jamais force de proposition sur les dossiers européens et internationaux en témoignent les résultats de la session Pac 2017 et notre implication au sein du Ceja.

Notre action

PAC 2015/2020 : Omnibus apporte des évolutions

Le 16 octobre 2017, les Etats membres représentés au sein du Comité spécial Agriculture ont approuvé l'accord sur le règlement Omnibus. L'objectif était de simplifier la PAC grâce à une série d'améliorations techniques apportées aux quatre règlements : paiements directs, développement rural, organisation commune des marchés et réglementation horizontale. Le règlement Omnibus apporte par conséquent des évolutions sur plusieurs points :

- La mise en œuvre de la Pac, et notamment des modifications dès la campagne 2018 sur les paiements directs: paiement jeune (Top-Up JA), actif, verdissement et DPB
- L'Organisation commune de marché : l'OCM unique est modifiée pour renforcer le pouvoir des producteurs au sein de la chaîne alimentaire. Plusieurs articles sont concernés pour élargir les exemptions au droit de la concurrence pour les Organisations de Producteurs, permettre la contractualisation à l'initiative des producteurs et faciliter le partage de la valeur. Une évolution pour laquelle JA n'a cessé d'œuvrer.
- Le développement rural et plus particulièrement la gestion des risques : Il est désormais possible pour les Etats membres de subventionner les assurances récoltes dès 20% de perte (au lieu de 30 % actuellement), et de proposer un co-financement public à hauteur de 70% du coût de la prime (au lieu de 65 %).

Pac post-2020 : JA conserve sa position de leader dans la réflexion



La réforme de la Pac post-2020 est devenu un sujet majeur de réflexion dans l'ensemble de la sphère agricole. L'avance que nous avons pris nous a permis de positionner nos orientations pour la future PAC lors des deux sessions nationales 2016 et 2017, dans le Haut-rhin puis le Gers [voir encadré : les orientations JA pour la Pac post-2020]. Depuis la fin de l'année 2016, JA a pu s'exprimer sur ses orientations pour la prochaine Pac à de multiples occasions et sur différents supports : newsletters externes à destination des leaders d'opinion, colloque Pac au Salon de l'agriculture, échange avec le Commissaire européen à l'Agriculture, conférence du Think Tank Farm Europe à Bruxelles, groupes de travail à la FNSEA, article dans la revue paysan et société, participation à un débat public à AgroParistech, auditions par les commissions des affaires européennes du Sénat et de l'Assemblée. Les nombreux groupes de travail du Ceja à

Bruxelles nous ont aussi offert l'opportunité de rencontrer plusieurs fois nos députés français, membre de la commission agriculture du Parlement tels que Michel Dantin (PPE), Angélique Delahaye (PPE) ou Eric Andrieu (S&D).

Le travail approfondi et régulier effectué depuis 2 ans sur la prochaine Pac ont permis à la délégation française du Ceja d'être acteur de tous les groupes de travail depuis que les réflexions de l'organisation jeune européenne ont débuté à l'été 2016. Avec des convictions fortes et une volonté de construction, JA a pu faire partager beaucoup de ses idées et propositions et d'être au cœur des orientations prises par le Ceja [voir encadré : les orientations du Ceja pour la PAC post-2020].

Les orientations JA pour la Pac post-2020, fruit de trois jours de réflexions dans le Gers :

Fort d'une session Pac 2017 riche en débats, organisée par JA Gers, JA a pu poursuivre et concrétiser ses réflexions menées depuis plusieurs années notamment lors de la séance plénière de rédaction du document d'orientation, débattu et validé dans la foulée par le conseil d'administration national. Voici la synthèse répondant à nos quatre enjeux :

Pour une Pac qui maintienne des agriculteurs nombreux et accompagne le développement d'exploitations de type familial, viables, vivables et transmissibles sur tous les territoires

Assurer le renouvellement des générations d'agriculteurs : chaque Etat membre doit obligatoirement mettre en place une politique d'installation européenne

- intégration des spécificités jeunes dans tous les outils communs : **majoration des aides**, prise en charge complète des dispositifs assurantiels,
- exclusion du critère « jeune » des critères discriminants,
- **renforcement du top-up jeune.**

Elaborer une définition européenne de l'agriculteur actif, adaptable dans chaque Etat membre, fondée sur l'acte de production, des critères de revenu, de temps de travail et en exclure les retraités. Cette définition doit permettre de :

- **favoriser l'accès au foncier** en limitant les situations de rente,
- **cibler les aides** vers les agriculteurs, qui vivent véritablement de l'agriculture,
- pour les agriculteurs en fin de carrière, conditionner le **maintien des aides à un projet de transmission**, y compris pour les parts détenues en société.

Soutenir à l'échelle européenne le développement de l'agriculture de groupe en reconnaissant les jeunes et plus largement les agriculteurs qui choisissent cette voie.

Pour une Pac qui accompagne l'orientation de ces filières vers davantage de création et de partage de valeur

Cibler les soutiens vers le développement de filières organisées et durables. Les soutiens de la PAC ne doivent pas simplement être des outils de maintien des productions en difficulté, mais doivent :

- **accorder une majoration systématique pour les jeunes agriculteurs** et cibler des jeunes qui s'installent dans des filières qui se sont fixé des objectifs d'augmentation de production ;
- répondre à des **objectifs de filières ambitieux**, travaillés avec l'ensemble des acteurs ;
- agir comme **leviers pour le développement** via des conditions d'accès à ces soutiens : regroupement de l'offre, différenciation, développement des relations inter filières, de la contractualisation, etc.

Ces soutiens peuvent prendre la forme d'aides couplées à destination des agriculteurs ou de renforcement des aides à l'investissement dans les exploitations agricoles et les filières.

Pour une Pac qui sécurise le revenu des agriculteurs face aux aléas climatiques, sanitaires et économiques et qui renforce la résilience des exploitations

Pour sécuriser le revenu des agriculteurs, la PAC doit permettre le développement d'outils de gestion des risques complémentaires, financés par une réorientation progressive du budget actuel des aides découplées, tout en conservant un soutien de base, à travers :

- La mise en place de **nouveaux outils de gestion des risques** (climatiques), sanitaires et économiques (et le renforcement de ceux qui existent) fortement incitatifs associant des mécanismes publics et privés et sécurisant la capacité d'entreprendre des agriculteurs :

- o **Le renforcement d'outils assurantiels** adaptés aux spécificités des territoires et attractifs pour le maximum d'agriculteurs, qui interviennent en cas de perte de rendements et d'impacts sur la qualité ;

- o La création de **fonds de mutualisation** nationaux, appuyés sur des fonds sectoriels, gouverné par la profession agricole, cofinancé à 35% par la filière et 65% par les pouvoirs publics, abondés par les agriculteurs et l'ensemble des maillons des filières et du territoire.

- o En cas de risque lié à une forte volatilité des marchés, la mise en place d'un **dispositif contra-cyclique** entièrement financé par des fonds européens flexibles d'une année à l'autre, associé à des outils de régulation des marchés et d'anticipation et de gestion des crises.

- Pour les jeunes, une prise en charge avantageuse des dispositifs de gestion des risques pendant les 10 premières années de l'installation.

Pour une Pac qui construise un nouveau pacte alimentaire avec les citoyens européens préservant la sécurité alimentaire, prenant en compte les ressources naturelles, et maîtrisant les impacts environnementaux de l'agriculture

Mettre en place un grand plan d'investissement pour l'innovation :

- Intensifier la **politique de recherche et de développement** à l'échelle européenne
- Accompagner, favoriser et financer **l'innovation** sur les exploitations agricoles notamment en termes de lutte contre le **réchauffement climatique** et de stockage de matière organique dans les sols agricoles
- Développer des **énergies renouvelables** sur les exploitations
- Favoriser l'**expérimentation de pratiques** innovantes en matière d'environnement

Mettre en place une politique de protection des ressources basée sur des objectifs de résultats, via des dispositifs contractuels :

- Fixer, à l'échelle européenne, des objectifs de résultats mesurables, déclinés en **objectifs nationaux ou régionaux** ; mesurer les résultats à l'échelle de l'exploitation si c'est possible, ou à l'échelle territoriale.
- Définir des **objectifs prioritaires** comme la préservation de la biodiversité, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, (via par exemple l'amélioration de la qualité des sols, le stockage du carbone, etc.) ;
- Favoriser des **groupes d'échanges** entre agriculteurs pour capitaliser sur les bonnes pratiques et s'appuyer sur ces collectifs pour une évaluation participative des résultats ;
- Mettre en place, par des démarches collectives, une **rémunération des services environnementaux** par une contractualisation impliquant acteurs privés et publics
- Mettre en place une aide de base rémunérant les **services écosystémiques** des exploitations.

Prendre en compte les territoires difficiles via le maintien de soutiens compensatoires visant à préserver une activité économique agricole dans tous les territoires, intégrant des critères de productivité et de nombre d'actifs.

Traiter différemment les sujets agricoles dans les négociations commerciales internationales. Traités de libres échanges bilatéraux, organisation mondiale du commerce.

Le Ceja se positionne sur la PAC post-2020

Depuis l'été 2016, le Ceja travaille sur ses orientations pour la PAC 2020. Ses travaux ont été présentés au commissaire européen à l'agriculture Phil Hogan au mois de mai. Ils feront aussi l'objet d'une expertise par l'université d'agronomie de Wageningen aux Pays-Bas. En voici les principaux éléments :

- Consacrer 20 % du budget total de la PAC au renouvellement des générations.
- Réorienter les paiements découplés vers des dispositifs plus efficaces pour sécuriser le revenu des agriculteurs.
- Renforcer tous les outils de gestion des risques : assurance, fonds de mutualisation.
- Mettre en place des soutiens contra-cycliques.
- Prendre en compte la spécificité jeune dans tous les dispositifs de soutiens, à travers des top-up et autres avantages.
- Rendre obligatoire la mise en œuvre d'une politique d'installation dans tous les Etats Membres.
- Mettre en place une définition contraignante de l'agriculteur actif à partir de critères que chaque Etat membre aurait à mettre en place obligatoirement :
 - o Un revenu agricole minimum.
 - o Un temps de travail minimum consacré à l'activité agricole.
 - o La non-perception d'une pension de retraite.
- Combiner une politique environnementale basée sur des objectifs de résultats avec une politique basée sur des objectifs de moyens (aujourd'hui cette dernière qui domine) et favoriser les approches collectives dans la mise en œuvre de certaines mesures environnementales.
- Maintenir les aides couplées en faveur des productions vulnérables et les rénover pour en faire des leviers à la création de valeur ajoutée.
- Maintenir les soutiens en faveur des zones défavorisées et handicaps naturels.
- Mettre en place des outils pour faciliter l'accès au crédit et au foncier au niveau européen.
- Soutenir l'innovation et l'investissement.
- Favoriser et soutenir le regroupement de l'offre et la contractualisation.

Commerce international : vers plus de cohérence

Depuis 2001, l'OMC est en panne, illustré par l'échec du cycle de Doha qui visait en théorie, via la libéralisation du commerce international, le « développement » des pays du « tiers-monde ». Les traités de libre-échanges bilatéraux ont donc pris le pas. Les accords récemment discutés sur la scène internationale, voire adoptés (Ceta, Tafta, Mercosur, etc.), montre une absence totale de cohérence négligeant ce que JA ne cesse de rappeler : la nécessité d'une réciprocité et d'une complémentarité dans les échanges. Plus largement, JA prône depuis toujours une cohérence de l'ensemble des politiques européennes, qu'elles soient agricoles, commerciales et de développement, et en particulier le traitement différencié des questions agricoles dans les négociations commerciales internationales.

Agricultures familiales et international

Dans la droite lignée de l'année internationale de l'agriculture familiale (AIAF), 2014, qui a aboutie à la déclaration de l'AIAF par l'Assemblée Générale des Nations Unies, JA, aux côtés de Afdi, poursuit son engagement sur la scène internationale pour faire entendre la voix des agricultrices et des agriculteurs familiaux. Nous continuons à développer les temps d'échanges entre jeunes agriculteurs familiaux de différents horizons, les moments de réflexion sur les modèles agricoles, et bien sur l'opportunité d'influencer les débats agricoles mondiaux. C'est dans cet objectif, animé de la volonté de poursuivre le travail sur la construction d'un forum international de jeunes agriculteurs, que JA travail à nouveau à l'organisation d'un prochain Sommet international de jeunes agriculteurs qui devrait se tenir en 2019 à Paris.

Perspectives

La fin de l'année 2018 va être le théâtre d'une âpre négociation sur le projet Pac de la commission, en pleine négociation du Brexit et à la veille des élections européennes qui verra se mettre en place une nouvelle Commission et un nouveau Parlement. JA poursuivra son travail à partir de son document de propositions. Un important travail de lobbying auprès de nos organisations partenaires mais aussi auprès des politiques va continuer. JA est plus que jamais présent à tous les niveaux sur le sujet. A Bruxelles, fort de son positionnement adopté en 2017, le Ceja est indispensable pour faire entendre la voix des jeunes agriculteurs. Côté international, à l'image de la mobilisation du réseau pour s'opposer au traité de libre-échange avec les pays du Mercosur, JA reste plus que jamais déterminé pour dénoncer l'incohérence des politiques commerciales internationales. Enfin, un important travail sur la construction d'un forum international de jeunes agriculteurs reste à mener, aux côtés de notre partenaire AFDI. Le Sommet international de jeunes agriculteurs qui devrait se tenir en 2019 à Paris en sera une nouvelle étape cruciale. En parallèle, nous continuer de renforcer des liens durables avec un certain nombre d'organisations paysannes des autres continents.

Productions animales



Contexte

La tenue des Etats Généraux de l'Alimentation (EGA) et la définition des plans de filières ont occupé une grande part de l'activité des filières. Après plusieurs années de crise, les marchés commencent à retrouver une certaine stabilité, malgré des difficultés économiques encore bien présentes dans les élevages.

Filière laitière : vers une sortie de crise ?



En 2017, la collecte de lait a suivi une courbe inverse par rapport à 2016. En effet le début d'année est resté très en retrait (-3,5% sur janvier-février), avant de retrouver un fort dynamisme sur le 4^{ème} trimestre (4,5% par rapport à 2016). Sur 2017, la collecte française s'est établie à 24,6 millions de tonnes, dépassant ainsi légèrement le niveau de 2016 (+0,3%), mais inférieur à l'année record de 2015.

Au niveau européen, la collecte retrouve du dynamisme plus tôt qu'en France avec une évolution positive dès le mois d'avril, pour atteindre +2,1% par rapport à 2016. Une tendance suivie par les grands bassins de production mondiaux comme la Nouvelle-Zélande ou l'Australie. Cependant la Nouvelle-Zélande subit une forte sécheresse sur la fin d'année 2017, entraînant un repli sur le début d'année 2018, Fonterra annonçant même une prévision de 3% de baisse de collecte sur la saison 2017-2018. Les Etats-Unis enregistrent une 8^{ème} année consécutive de hausse de collecte.

Sur l'année 2017, le prix du lait augmente, sans pour autant permettre de retrouver une situation économique saine dans les exploitations qui ont subies deux années de crise sans précédent. Le prix du lait atteint une moyenne de 334€/1000L sur l'année, en gagnant 40€/1000L par rapport à 2016 (+14%), soit son meilleur niveau depuis 2014. Cette embellie est due à une régulation des volumes qui s'est opérée en 2016 et qui a fini par porter ses fruits, conjuguée à l'envolée de la valorisation de la matière grasse.

Les filières « viande » : une baisse globale de la production

Le marché allaitant a connu des contrastes entre femelles et mâles. En effet, alors que les réformes de femelles étaient nombreuses, rendant le marché tendu, le marché des mâles s'est allégé par une diminution des naissances et l'effet de l'aide aux jeunes bovins légers jusqu'en avril 2017.

La production de gros bovins finis a reculé de 2% en 2017, sous l'effet de la baisse de la production de mâles et d'un repli des poids carcasse. La décapitalisation de femelles a pour conséquence d'annuler les 3 années précédentes de hausse de cheptel. Le bassin charolais est particulièrement touché.

En filière ovine, la production d'agneaux chute à nouveau en 2017 avec une baisse d'environ 3% par rapport à 2016. Cette chute s'observe notamment à partir du mois de mai. Dans le même temps les abattages d'ovins de réforme augmentent. La consommation de viande ovine poursuit son érosion. Le prix de l'agneau se maintient par rapport à 2016, notamment grâce à un deuxième semestre plus porteur. Le prix moyen 2017 s'établit à 6,21€/kg.

En ce qui concerne le porc, les abattages 2017 sont en décroissance (-1,7% par rapport à 2016). Suite à une réduction des importations de la Chine, les exportations françaises se tournent principalement vers l'UE, notamment l'Italie. Après une dégradation fin 2017, la rentabilité des élevages s'améliore peu début 2018 et des divergences significatives de cotation subsistent avec les pays voisins.

Pour les volailles, les abattages reculent en 2017, sauf pour les poulets. Le déficit commercial se détériore en valeur et en volume, avec une augmentation des importations (+2,5%). La consommation de volailles augmente légèrement (+0,5%) grâce aux poulets (+5,2%).

La filière caprine en déficit d'éleveurs

En 2017, la production de lait de chèvre a peiné à décoller malgré les signaux économiques toujours au vert. Après un premier semestre en net recul par rapport à 2016 (livraison en recul de 4% fin juin 2017), la tendance s'est ensuite inversée avec une forte croissance au second semestre (+3,5% par rapport à 2016). Les effectifs de chèvres et de chevrettes sont en hausse, mais la production ne satisfait toujours pas les besoins des transformateurs. Le renouvellement des générations reste le défi majeur de la filière caprine.

Sanitaire

Un nouveau sérotype de FCO est apparu sur le territoire continental cet hiver, le BTV4. L'ensemble du territoire continental étant déjà passé sous zone réglementée pour la FCO BTV8, la décision a vite été prise de faire de même avec le BTV4. Cela induit des procédures plus lourdes pour les exportations avec le besoin d'une deuxième vaccination. Le FMSE a été saisi pour lancer un programme d'indemnisation pour les éleveurs impactés par la FCO BTV4.

En ce qui concerne l'influenza aviaire, l'hiver 2017-2018 a été plus calme, malgré l'émergence de quelques foyers. Le gros du travail s'est concentré sur la mise en place des nouvelles normes de biosécurité qui semblent porter leurs fruits.

Bien-être animal : un sujet de plus en plus présent

Le sujet bien-être animal prend de plus en plus d'ampleur dans l'actualité nationale. Plusieurs associations anti-élevage ont régulièrement publié des vidéos d'abattoirs ou d'élevages ne respectant pas la réglementation. Face à ce nouveau dossier brûlant, les interprofessions se mobilisent et construisent des outils et argumentaires. Des formations à la prise de parole et aux réseaux sociaux se développent également afin de permettre aux éleveurs de prendre la parole dans ce débat de société et de démontrer les bienfaits de l'élevage.



Notre action

Au cours de cette année marquée par les EGA, Jeunes Agriculteurs s'est mobilisé pour défendre les intérêts des jeunes installés et pour donner une orientation ambitieuse aux plans de filières auxquels nous étions associés.

Contractualisation dans les filières animales

Jeunes Agriculteurs a insisté pour que la contractualisation viande bovine soit mise en avant dans les plans de filières. Nous avons obtenu un objectif chiffré dans le plan de filière d'Interbev, qui vise 30% de contractualisation à horizon 5 ans. JA participe activement à la mise en place de cette contractualisation et au développement d'indicateurs de coûts de production.

En filière laitière, dans la continuité de la loi Sapin II et du travail fait sur l'accord cadre, JA continue à s'investir fortement pour améliorer les relations contractuelles et faire appliquer la contractualisation en cascade voulue par les EGA.



L'organisation des filières animales

Jeunes Agriculteurs incite les producteurs à se rassembler en OP et en AOP depuis plusieurs années. Plusieurs AOP ont été reconnues au cours de l'année 2017. Le règlement Omnibus, entré en vigueur le 1er janvier 2018, apporte de nouvelles latitudes aux OP reconnues de toutes les filières en leur permettant une dérogation au droit de la concurrence comme c'était déjà le cas via le mini paquet lait.

Jeunes Agriculteurs travaille également afin d'avoir des relations plus étroites entre syndicalisme et OP. Dans chaque groupe de travail nous tentons de lever les freins à la structuration en OP et incitons à multiplier les rencontres départementales et régionales entre le syndicat et les OP.

En lait de chèvre, la reconnaissance des OP doit être accompagnée par le syndicalisme. Au mois d'avril 2018, seule une OP est reconnue par l'Etat.

En filière ovine, plusieurs rencontres ont été faites avec la coopération pour inciter à une meilleure organisation des outils de transformation et permettre l'innovation des produits à base de viande d'agneau.

Création de l'interprofession Volaille

Après des années de concertation, les statuts d'une interprofession volaille sont déposés en avril 2018. Le besoin de créer officiellement une interprofession pour travailler les plans de filières a servi d'accélérateur aux travaux. L'interprofession sera longue incluant l'amont et les fournisseurs d'aliments, ainsi que l'aval avec les distributeurs, la restauration collective et les bouchers.

Jeunes Agriculteurs est l'un des membres fondateurs de l'interprofession et siège au collège producteurs.

Cœur de Gamme devient Eleveur & Engagé.



Après la création conjointe entre la FNB et JA de l'association « Eleveur & engagé » en mai 2017, nous avons participé au renforcement de la démarche via une pression du terrain accrue sur les enseignes ne respectant pas leurs engagements.

Un site internet a également été créé afin de faciliter la communication grand public et pour repérer les magasins proposant des produits Eleveur & Engagé.

Renouvellement des générations en filière animale

Les filières animales font face à un défi majeur de renouvellement des générations. Nous estimons que 50% des éleveurs seront à la retraite d'ici 10 ans. Jeunes Agriculteurs a finalisé en septembre 2017 une étude sur les freins et les leviers d'action à l'installation en filières ruminantes. Ce rapport permet de mettre un coup de projecteur sur les propositions JA en terme de renouvellement des générations.

En filière caprine, l'interprofession (Anicap) a validé la rénovation du guide à l'installation en filière caprine. De plus, un livret sur la transmission y sera incorporé à l'initiative du groupe caprin JA.

JA est également investi dans le programme Inn'Ovin pour favoriser le renouvellement des générations en filière ovine. JA a apporté sa contribution pour la réalisation d'une étude sur les profils des nouveaux installés, ainsi que pour créer des vidéos sur les éléments clés d'une installation réussie.

Aides couplées animales

Malgré la forte mobilisation de JA, les aides couplées aux nouveaux producteurs des filières ovine et lait de vache ont été supprimées pour la campagne 2018.

Les sessions de travail ont été l'occasion de préciser nos orientations pour les aides couplées de la future Pac post 2020. Ces aides devront favoriser la structuration de filière et aider les nouveaux installés plus sensibles aux aléas économiques. Nous devons veiller à ce que les aides couplées ne favorisent pas l'agrandissement, mais prennent bien en compte l'actif afin de garder des exploitations transmissibles.

Perspectives

La mise en œuvre des plans de filières va se poursuivre tout au long de l'année et JA devra être force de proposition dans les groupes de travail pour que les ambitions de répartition de la valeur soient respectées. Le travail sur les indicateurs de coûts de production dans chaque filière et leur application sera important.

Dans le prolongement des travaux de structuration des filières, nous militons pour une amélioration de la gouvernance des interprofessions et des outils économiques. Les échanges continueront avec les différents acteurs des filières pour faire entendre la voix des jeunes.

Parce que l'installation est le domaine de prédilection de Jeunes Agriculteurs, il sera important de continuer le travail sur l'installation et la transmission dans les filières d'élevage au cours de l'année 2018.

Productions végétales



Contexte

Grandes cultures : la production repart à la hausse

La production française 2017 de blé tendre s'élève à 37,8 millions de tonnes, après une récolte 2016 difficile, la récolte 2017 s'avère être satisfaisante (+ 6 % par rapport à la moyenne 2012-2016). Pourtant les conditions climatiques n'ont pas toujours été au beau fixe lors de cette campagne 2016/17, déficit hydrique généralisé et persistant, gel printanier tardif, températures élevées pendant la floraison et pluie autour de la moisson. Les blés sont, de surcroît, de bonne qualité (Taux de protéines moyen national de 12,3 %).

La production mondiale de céréales pour la campagne 2017/2018 devrait être la deuxième plus grande de l'histoire, d'après le Conseil international des céréales (CIC), avec 2,094 milliards de tonnes. Les récoltes en blé et en maïs s'annoncent exceptionnelles. Côté prix, la conjoncture est quelque peu morose, du fait de la production abondante, d'une bonne qualité à travers l'Europe et d'une parité euro-dollar peu favorable depuis le début de la campagne.

Viticulture : une chute historique de la production de vin

Les vendanges 2017 s'établissent à 35,6 Mhl, soit une baisse d'environ 10 millions d'hectolitres par rapport à 2016 et 18 % par rapport à la moyenne quinquennale. Le gel de printemps et la sécheresse ont fortement affecté le potentiel de production. Néanmoins, dans le Bordelais et les Charentes, les conditions météorologiques ont été plus favorables. La récolte française 2017 sera donc la plus faible jamais connue depuis l'après-guerre, mais le vin étant globalement de bonne qualité, et face à une hausse de l'exportation des vins français en volume et en valeur pour la campagne 2016/2017, le marché se porte correctement.

Fruits et légumes : une saison 2017 mitigée

En termes de production, la saison 2017 s'est avérée mitigée. Le manque d'eau, le gel et la grêle ont réduits les rendements français en fruits et légumes. Néanmoins quelques productions comme le melon ont vu leur croissance accélérée grâce au beau temps. Les marchés des fruits et légumes d'été se caractérisent par des cours globalement inférieurs à la moyenne quinquennale, du fait d'un déséquilibre entre une offre élevée sur la majorité des produits et une concurrence des produits étrangers arrivés sur le marché au même moment. De nombreux producteurs se trouvent dans une situation délicate, et notamment en arboriculture.

Par ailleurs, le marché européen pourrait être mis en danger suite au Brexit. En effet, Le Royaume-Uni constitue un débouché important pour l'Union européenne (plus de 80% de leurs importations en légumes). Il représente également plus d'un quart de nos exportations françaises de pommes, entre autres. Face à l'importance des exportations françaises et européenne vers le RU, la filière fruits et légumes pourrait se préparer à certains changements des relations commerciales.

Notre action

Organisation des filières

- Résilience et autonomie financière des exploitations céréalières

Suite à la crise de 2016 et à des prix relativement bas pour cette campagne 2017, qui fragilisent les trésoreries et les revenus des producteurs de céréales, l'ensemble de la filière ont devra encore œuvrer auprès des pouvoirs publics pour obtenir des mesures de consolidation et de refinancement des exploitations agricoles pour accompagner les producteurs en difficulté. Nous avons obtenu différents types de mesures avec l'objectif de permettre à tous les agriculteurs de se refinancer à des conditions favorables, de soutenir la trésorerie des exploitations agricoles à court terme et de favoriser le développement de l'assurance récolte en 2017.

Lors de la session Grandes Cultures 2018, JA a développé des pistes de diminution des coûts de production, et étudier des débouchés en France comme à l'international pour nos céréales dans le but de permettre aux **exploitations de dégager un résultat à la hauteur de leur production.**



Convention JA / CGB

Jeunes Agriculteurs a signé une convention avec la CGB pour permettre de mieux construire l'avenir et miser sur les générations futures afin d'assurer la pérennité de la culture betteravière. Celle-ci a pour objectif de renforcer le travail et le croisement d'expertises entre les deux organismes, développer la communication commune et pérenniser la mesure « jeunes » proposée sur l'adhésion à la CGB (une réduction de 20% de la cotisation CGB pendant 5 ans pour les jeunes planteurs).

OCM Vin et Aides JA

JA s'investit toujours dans l'amélioration du programme national qui constitue une politique active de soutien aux investissements de la vigne à la bouteille et un des piliers de la compétitivité des entreprises de la filière (et par ailleurs prolongé jusqu'en 2020). C'est pourquoi JA et l'ensemble de la filière veille à une bonne gestion de l'enveloppe par France AgriMer, qui a trop souvent du mal à faire face aux retards de paiement des différentes mesures du programme (même si de nouveaux moyens informatiques visant à simplifier les déclarations ont été mis en œuvre cette année), provoquant sur le terrain de graves problèmes de trésorerie pour les entreprises ainsi que des reports d'investissements.

Nous prôtons également une meilleure prise en compte des JA. A ce sujet, JA travaille actuellement à l'amélioration du prochain PNA par le biais de groupes de travail organisés par France AgriMer, et lors desquels nous soutenons et proposons des mesures favorisant les JA.

Lancement de l'appel à projet de FAM : rénovation du verger arboricole

JA participe au Conseil spécialisé de France Agrimer, afin de prendre part aux discussions de la filière et d'appuyer la cause des jeunes agriculteurs dans la prise de décision. De fait, France AgriMer ouvrira le 1er avril, l'appel à projet relatif à la mise en œuvre, en articulation avec les collectivités territoriales, d'un programme de financement de certaines dépenses de plantation dans les vergers arboricoles. Le premier critère d'attribution de l'aide est le renouvellement des exploitants : les demandes portées par des exploitations dans lesquelles les jeunes agriculteurs ou nouveaux installés détiennent au moins 20 % du capital social sont prioritaires.

Etats généraux de l'Alimentation : JA a participé à la rédaction des plans de filières

JA a participé à la rédaction du plan de filière Vin en participant aux différents groupes mis en place par l'interprofession et le Conseil Spécialisé de FranceAgriMer. Le Plan de la Filière Vin se décline en 4 axes :

- L'engagement social : au service d'un meilleur environnement de travail préservant la santé et la sécurité des personnes qui travaillent à la vigne et dans les caves.
- L'engagement environnemental : pour faire face au changement climatique et faciliter la transition écologique attendue par la société française : l'objectif est, à terme, la sortie des pesticides sous réserve de trouver des alternatives fiables qui participent aussi à la création de valeur.
- L'engagement sanitaire : c'est-à-dire l'amplification du travail de sensibilisation et d'éducation à une consommation sans risque pour la santé.
- La création de valeur à tous les maillons de la chaîne et un juste partage : pour la filière vinicole, améliorer la création de valeur, c'est notamment une politique à l'export plus ambitieuse et en phase avec les attentes de ses marchés et une capacité de résilience face aux aléas économiques et climatiques.

Côté F&L, JA siège désormais au sein d'Interfel, et a participé, aux côtés de la FNP Fruits à la rédaction du plan de filière F&L. Face à une filière trop souvent en crise, JA continue de prôner une meilleure organisation de la filière, un soutien aux structures agricoles et le développement et la sécurisation des débouchés commerciaux. Par ailleurs, une optimisation de l'usage des pesticides, une meilleure gestion des situations de crises économiques et une grande volonté de développer la contractualisation pour une partie des produits, sont ressortis de ce plan.



Vin : Segmentation et commercialisation / linéaires FCD



Sur la campagne 2016/17, les importations étrangères de vin ont reculé (après des fortes hausses de volumes importés), mais restent néanmoins à des niveaux record avec 7,46 Mhl, et ont atteint un niveau jamais égalé en valeur avec 751 M€. Dans ce contexte, la mise en avant des produits français représente un enjeu majeur. Hors des fraudes et dérives liées à l'étiquetage ont été décelées lors de notre mobilisation en 2016.

Depuis, l'ensemble de la filière viticole a rencontré la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) pour discuter de l'organisation des linéaires en vin pour permettre une sensibilisation des enseignes à ce sujet. Cette rencontre a débouché sur la création d'un groupe permanent Vin au sein de la FCD qui se réunit à présent tous les 6 mois environ pour évoquer ces sujets.

Nous resterons vigilants à l'avenir et continuerons à mener nos discussions stratégiques plus que jamais importantes sur la commercialisation et la segmentation de nos produits.

Gestion des risques

Le rapport d'orientations JA 2017 et celui de 2018 sur « l'autonomie et la résilience des exploitations agricoles » dont les conclusions seront favorables à la filière F&L nous ont permis et nous permettront de ressortir un panel d'outils de gestion des risques efficace pour la filière, qu'ils soient sanitaires, environnementaux, économiques et climatiques. Afin de renforcer nos outils de gestion des risques, ou ceux que nous prônons au sein de notre réseau, JA interpelle régulièrement les instituts techniques et le secteur de la recherche afin qu'ils puissent apporter également des solutions. JA interpelle également fréquemment les pouvoirs publics pour maintenir un budget alloué à la filière, à la hauteur de nos besoins.

Par ailleurs, dans la lignée des travaux pour adapter l'assurance récolte aux spécificités des exploitations en grandes cultures menés dans le cadre du groupe Grandes cultures, JA a mis en place un travail de fond sur un système de gestion des risques renouvelé à travers une approche globale, dans la continuité du Rapport d'Orientations 2017. Une journée dédiée à l'assurance récolte a d'ailleurs été organisée par JA en 2017, aux côtés d'autres partenaires, afin de rendre le dispositif toujours plus efficace et attractif. Ce thème a également été largement abordé dans les réflexions menées lors de la session PAC 2017.

R&D et Fonds national agricole de mutualisation sanitaire et environnemental (FMSE)

Afin d'être toujours plus innovant dans la filière, JA a intensifié son travail avec l'institut technique du secteur, l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV) notamment sur le dossier des cépages résistants et des différentes maladies. Aussi, afin de soutenir les viticulteurs contre les maladies qui touchent le vignoble français, la filière a validé la création d'une section spécialisée au sein du Fonds de Mutualisation Sanitaire et Environnemental (FMSE) pour une mise en œuvre fin 2018. Une avancée importante que la filière discute depuis longtemps. Cette section concerne les dégâts engendrés par la Flavescence Dorée uniquement (seul organisme nuisible classé en catégorie 1 à ce jour). De fait, l'aide France AgriMer concernant la restructuration sanitaire ne sera pas reconduite, faisons doublons à la mesure.

Perspectives :

Les groupes continueront à travailler sur les problématiques principales des filières végétales travaillées par Jeunes Agriculteurs, comme la transmission des exploitations et l'installation des jeunes, tout en maintenant une réflexion autour des sujets de structuration des filières et d'évolution des politiques nationales et européennes. La future réforme de la Pac sera au cœur des discussions pour que les filières F&L, Vin et Grandes cultures soient force de proposition.

JA continuera à être réactif face aux situations de crise économiques, sanitaires, environnementales ou normatives. Les résultats et avancées obtenus sont le fruit d'un important travail fourni par les groupes de travail JA sur les filières végétales. Des idées novatrices en émergent comme le travail mené par le groupe Grandes cultures pour dynamiser le réseau JA par le biais d'outils internes permettant de faciliter la communication entre les céréaliers JA.

Ces groupes sont un atout incontestable et permettent aujourd'hui à JA de jouer un rôle important dans les débats nationaux et d'assurer de manière constructive nos différentes représentations. Il est donc indispensable de faire perdurer cette dynamique.

Enfin, en parallèle, les travaux des filières végétales issus des EGA vont prendre de l'ampleur et JA saura participer à leur mise en œuvre en fédérant l'ensemble des acteurs sur l'ensemble des territoires.

Foncier agricole



Contexte

Le réseau Jeunes Agriculteurs a voté au congrès du Mans en 2015 un rapport d'orientation portant sur le foncier agricole. 3 ans après, quelques unes des mesures demandées ont été mises en œuvre par les pouvoirs publics. Toutefois, la plupart de ces avancées ont été insérées dans des textes dont le foncier n'était pas l'objet initial. Jeunes Agriculteurs avait pourtant souhaité apporter tant au réseau qu'aux pouvoirs publics une approche globale de la question. Cette vision a été entendue, puisque le Gouvernement de même que le Parlement se sont emparés de la question avec la volonté d'avancer vers une vraie loi foncière.

En effet, sans foncier, pas d'installation d'agriculteurs. Ce qui suppose de le préserver et d'encadrer ses modalités d'accès tant en propriété qu'en location.

Notre action

A partir du deuxième trimestre 2017, les élections ont particulièrement marqué le calendrier politique et législatif jusqu'en fin d'année dernière. Si aucun texte particulier n'était attendu dans l'immédiat, cette période a permis à tous les acteurs du foncier agricole de travailler et de sensibiliser sur le sujet.

Aussi, à tous les échelons du réseau, la question foncière est revenue de manière très régulière, notamment via la sensibilisation des différents candidats et de tous les partis politiques en vue des élections (présidentielles, législatives, sénatoriales). En ce sens, le travail réalisé localement a été considérable afin de présenter les grandes options de JA, mais aussi de se montrer à l'écoute et à la hauteur des attentes des politiques par rapport à nos ambitions.

Néanmoins, une alerte importante sur la régulation foncière nous a été indiquée en juin 2017 par le ministère de l'Agriculture : en effet, il a été question d'expérimenter la suppression totale ou partielle du contrôle des structures dans certains départements ou certaines régions, en renvoyant tous les détails à une ordonnance. Après différentes interventions auprès des pouvoirs publics, ce jusqu'au plus haut niveau de l'Etat, le projet semblait avoir été abandonné.

Mais tel n'était pas le cas, puisque le projet déposé au Parlement, après passage au Conseil d'Etat et en Conseil des ministres, contenait toujours la mesure incriminée !

Là encore, il a fallu faire preuve d'une mobilisation exceptionnelle auprès des parlementaires, des ministères et d'autres acteurs publics afin de faire plier la décision en sens inverse. C'est au final par le biais de plusieurs amendements, déposés par de très nombreux parlementaires de tous les bords politiques, que l'article qui prévoyait cet expérimentation a été intégralement et définitivement supprimé du projet de loi.

Cependant, la question d'une évolution du contrôle des structures reste ouverte dans le cadre d'autres textes à venir.

En régions, départements et structures locales, le foncier continue à mobiliser via des actions syndicales de type labour et semis de friches notamment. Mais ce sujet fut aussi à l'ordre du jour d'un certain nombre d'assemblées, de groupes de travail ou de formations.

Quant au travail de fond, il se poursuit, à la fois chez JA et dans les instances où nous siégeons. Ce fut le cas en particulier cette année avec les représentants des bailleurs et des fermiers (SNFM, SNPR), ce qui a permis de partager et confronter nos positions respectives, voire de faire évoluer les réflexions à l'extérieur.

Les auditions et rencontres se sont poursuivies aussi avec divers sénateurs et députés, en vue de maintenir une stimulation intellectuelle sur le sujet du foncier agricole. Les responsables fonciers nationaux ont aussi été auditionnés par le CGAAER sur la question de la préservation du foncier agricole, en vue de la sortie d'un prochain rapport.



Perspectives

Avec la perspective d'une prochaine loi foncière, qu'elle soit d'initiative parlementaire ou gouvernementale, les chantiers à venir sont importants.

Les enjeux principaux demeurent les mêmes :

- Faciliter l'accès au foncier des jeunes agriculteurs, à des tarifs honnêtes
- Veiller au rôle-pivot du statut de l'actif agricole
- Lutter contre certaines formes déviantes de travail à façon, dont l'objectif est de contourner le statut du fermage, et qui empêche l'installation des jeunes
- Rendre à l'agriculture les terrains inexploités qui sont toujours trop nombreux

Une attention particulière sera portée à la question des investissements étrangers, mais aussi au cas plus général des transactions opaques via les cessions de parts sociales.

Enfin, la protection du foncier agricole ne sera pas oubliée : JA pousse toujours vers la mise en place d'un avis conforme de la CDPENAF, plutôt qu'un simple avis consultatif.

Gestion de l'activité agricole



Contexte

La gestion des aléas fait partie de la vie de tous les jours en agriculture. Qu'ils soient climatiques, sanitaires, sociaux, fiscaux ou économiques : nulle autre profession que la nôtre n'est soumise à autant d'incertitudes et d'influences d'éléments extérieurs.

Malgré ces ruptures de courbes régulières, les échéances (impôts et taxes, loyers, cotisations sociales, fournisseurs etc) n'attendent pas, et les dispositifs prévus pour les « périodes de vaches maigres » sont reconnus comme étant insuffisants pour lisser correctement tous les chocs.

Travaillant depuis plusieurs années sur le sujet, il semble enfin que la réflexion agricole ait poussé les pouvoirs publics à agir avec un peu plus d'entrain. Demeure l'aléa politique : allons-nous vers de simples réajustements, ou vers une vision plus globale qui intègre l'ensemble des paramètres, à savoir les prélèvements fiscaux et sociaux, mais aussi le volet de la gestion des risques en agriculture ?

Pour les jeunes agriculteurs, l'entrée dans le métier est une phase sensible, pour laquelle le dispositif à l'installation est calibré au mieux afin de rendre ces installations pérennes. Mais ce sont aussi des mesures fiscales et sociales qui sont mises en œuvre pour accompagner correctement la progression de l'activité. Cependant, tout cela n'est pas encore suffisant.

Notre action

Au cours de l'année écoulée, JA a organisé ou participé à différents groupes de travail dédiés aux questions fiscales, sociales, ou encore au statut de l'exploitant.

En matière sociale, les baisses de cotisations « définitives » pour la branche maladie, obtenues en 2015, ont été partiellement remises en cause fin 2017, ceci à compter des cotisations 2018. JA a tenu à protester face à cette situation. D'autant que les cotisations relatives à la retraite complémentaire obligatoire (RCO) passaient dans le même temps de 3,5 % à 4 %, afin de cofinancer la réforme des retraites de 2014 qui a permis un minimum de retraites pour les chefs d'exploitation à carrière complète porté à 75 % du SMIC.

En outre, dans un contexte de resserrement fort des dépenses sociales, la réforme de l'ACCRE (aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise), qui consiste actuellement en une exonération de cotisations sociales sous conditions, a été votée et entrera en vigueur en 2019. Il s'agit de transformer ce dispositif en une année blanche de cotisations sociales automatique pour tous les entrepreneurs qui s'installent.

Toutefois, les jeunes agriculteurs bénéficient déjà d'une exonération sociale dégressive sur 5 ans, or le texte prévoyait l'impossibilité de cumul de l'année blanche avec d'autres dispositifs, ce qui revenait à supprimer l'accès aux exonérations MSA pour les JA ! Après des semaines d'explications parfois difficiles, JA a obtenu la possibilité de cumul des 2 dispositifs, ce qui donne un coup de pouce supplémentaire à tous les JA.

En revanche, une loi de financement de la sécurité sociale pourrait très bien revenir dessus une fois de plus, c'est pourquoi la vigilance est de mise.

En matière fiscale, l'année 2017 n'a pas connu d'évolutions majeures, à l'exception de la transformation de l'impôt sur la fortune (ISF) en impôt sur la fortune immobilière seule (IFI), votée en loi de finances pour 2018. L'année a donc été consacrée au travail de fond chez JA, afin de préparer les éléments pour la réforme fiscale de grande ampleur annoncée par le Gouvernement.

Transformation de la DPA en épargne de précaution, modification des dispositifs agricoles à l'impôt sur le revenu, ouverture de l'impôt sur les sociétés. Autant de sujet complexes mais essentiels pour l'avenir des exploitations, afin de limiter les ponctions fiscales et sociales aux capacités contributives réelles des exploitants, et non, comme aujourd'hui, en imposant des bénéfices sans distinguer le salaire que se verse effectivement l'exploitant.

Sur l'actif agricole, le sujet se poursuit avec les ministères et devant le Comité de rénovation des normes en agriculture (CORENA), qui a constitué pour l'occasion un groupe spécifique, co-piloté à la fois par l'Administration et par JA (notre vice-président Aurélien Clavel). L'objectif est d'apporter des éléments de définition du statut de l'agriculteur dans un premier temps, et, ensuite, de préciser les différents usages souhaités par la profession. Concernant les éléments de définition, de premiers points de consensus ont été trouvés entre les différents syndicats agricoles, mais le travail se poursuit.

Enfin, la mise en place effective du Registre des actifs agricoles, créé en 2014 avec la loi d'avenir, a été longtemps attendue. Prévu à l'origine au 1er janvier 2018, le registre ne devrait finalement être opérationnel qu'au cours du second semestre.

Concernant la gestion des risques, il faut noter que le FMSE (Fonds de mutualisation sanitaire et environnemental) se développe toujours et compte désormais 11 sections spécialisées.

Mais le travail à JA a été principalement marqué en 2017 par l'élaboration et l'adoption au Congrès du rapport d'orientation annuel portant sur la thématique de la gestion des risques en agriculture. Réalisé parallèlement à des réflexions menées en CAF et dans plusieurs groupes de travail du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole (CSO), ce rapport renouvelle la pensée de JA à ce sujet. Il propose de nombreuses voies d'amélioration des systèmes actuels, mais aussi des idées novatrices.

Enfin, le 10 octobre 2017, JA a co-organisé une journée nationale sur l'assurance en agriculture, qui fait l'objet d'un site dédié et documenté : <https://www.caf-assurances-climatiques-2017.com>

Perspectives

Après le Congrès 2017, il revient toujours à chacun de s'approprier les lignes de conduite issues du rapport d'orientation, afin de mettre en œuvre la vision de la gestion des risques validée par le réseau au congrès.

Pour les autres sujets, la question de l'actif agricole est dans toutes les têtes. Mais le changement le plus considérable cette année sera sans aucun doute la réforme fiscale annoncée, qui passera principalement par des mesures en loi de finances pour 2019, qui sera votée définitivement fin décembre 2018.

JA a déjà été auditionné en ce sens par les ministères et les parlementaires, et la réflexion est désormais bien avancée. Cependant, la réforme devant se faire à budget et fiscalité constante, les marges de manœuvre sont limitées, et la création d'un dispositif peut dépendre de la suppression d'un autre. Nous espérons cependant des arbitrages favorables aux demandes de Jeunes Agriculteurs.



Contexte

La montagne présente de multiples contraintes pour l'agriculture : les caractéristiques naturelles telles que la pente, l'altitude et les conditions climatiques rendent les conditions de travail plus difficiles qu'en plaine, et les exploitations ont aussi souvent un parcellaire très morcelé, ou sont éloignées des services et des pôles de consommation ce qui entraîne des contraintes fortes pour la gestion et la pérennisation des exploitations.

Pourtant, en montagne, l'agriculture assure la structuration de l'économie et favorise la vitalité sociale, elle participe aussi à l'entretien et à l'attractivité de ces territoires. Elle maintient l'ouverture des paysages, indispensable au maintien d'une certaine biodiversité, mais aussi aux activités touristiques et économiques qui font vivre ces régions. Il est donc indispensable d'encourager et de valoriser l'agriculture afin d'éviter sa déprise dans ces zones dites « défavorisées » en soutenant ces systèmes de production. Assurer sa pérennité via notamment des politiques publiques adaptées à ses spécificités est une priorité pour l'avenir de ces zones rurales.

Contexte

ICHN

Le Ministre de l'agriculture a acté un nouveau transfert de 4,2% entre le P1 et le P2 en juillet 2017. Ce transfert représente un prélèvement annuel d'environ 300 millions d'euros sur l'ensemble des aides directes pour les années budgétaires 2019 et 2020 (campagnes 2018 et 2019). Ce transfert vise à combler un déficit budgétaire estimé à au moins 853 millions d'euros sur l'ensemble du second pilier pour boucler la programmation 2014-2020, et ce sans prendre en compte les évolutions liées au nouveau zonage des zones défavorisées. Malgré ce déficit, le financement de l'ICHN est maintenu à 264 millions d'euros pour le budget 2018.

Les critères d'attributions de l'ICHN qui ont été revus en 2016 n'incluent pas le critère d'âge ou du siège de l'exploitation, points importants pour Jeunes Agriculteurs. Nous continuons donc d'œuvrer pour le rétablissement de ces critères, ou tout autre critère alternatif permettant d'atteindre le même objectif : que l'ICHN puisse jouer pleinement son rôle de structuration économique et territoriale.

Les zones défavorisées

Suite au vote du règlement Omnibus, la mise en application du nouveau zonage concernant les zones défavorisées se fera au 1er janvier 2019. Les travaux sont en cours dans tous les États de l'Union Européenne. Ce nouveau zonage actera la disparition des Zones Défavorisées Simples et donnera naissance à deux nouveaux zonages : les ZSCN (Zones soumises à contraintes naturelles) et les ZSCS (Zones soumises à contraintes spécifiques).

Pour atteindre notre objectif d'un classement structurel, indiscutable et juste, nous défendons donc deux principaux facteurs d'équilibre budgétaire à prendre en compte sur ce dossier. D'une part, l'État doit prendre toute sa part dans le cofinancement national et respecter ses engagements annoncés à Cournon en 2013 sur la mesure ICHN. D'autre part, la définition des critères : notamment la possibilité de ne pas doter en ICHN, dans le cadre de la programmation actuelle, les surfaces végétales des zones défavorisées simples.

Jeunes Agriculteurs est fortement mobilisé sur ce sujet : de nombreuses zones d'élevage ne sont toujours pas rattrapées alors qu'elles représentent un véritable enjeu pour le maintien de l'activité agricole et sont souvent le dernier rempart contre l'enfrichement des terres. Nous plaillons pour une carte avec des critères lisibles et qui traduisent la réalité du terrain. En parallèle, et dans le but notamment de ne pas observer un phénomène de dilution de l'enveloppe, Jeunes Agriculteurs poursuit son travail sur la question des critères d'éligibilité à l'ICHN. L'Europe compte en effet profiter de la révision du zonage pour rouvrir également ce sujet, comme elle l'a déjà fait sur les zones de montagne. Nous devons rester fermes et profiter de cette ouverture pour réintégrer les critères que nous défendons (âge et siège de l'exploitation) si l'on souhaite conserver une mesure qui a du sens.

Les prédateurs

Au 27 juin 2017, les 40 loups autorisés ont été abattus. Depuis cette date, 23 autres loups ont été abattus, sur le quota des 40 loups à nouveaux autorisés cette année sur la période 2017-2018.

Alors que les dégâts dépassent maintenant les 10 000 victimes annuelles, et avec un budget toujours plus important, la nouveau Plan Loup proposé par les Ministères de l'Agriculture et de l'Environnement, pour la période 2018 – 2023 ne répond toujours pas aux enjeux des territoires.

Avec un objectif chiffré de 500 loups, la mise en place de la conditionnalité des indemnisations à la mise en place de mesures de protection, et une gestion toujours plus différenciée entre les territoires, le Plan n'a pas été validé par la profession agricole.

Cependant, malgré une forte mobilisation du réseau, plusieurs actions syndicales et une participation active de Jeunes Agriculteurs aux réunions de travail, les demandes de la profession ne sont toujours pas entendues. Les discussions se poursuivent avec le gouvernement et le Préfet coordonnateur du plan, pour assurer une amélioration au moins dans la mise en application du plan, notamment en garantissant un droit implicite et permanent de défense de l'éleveur pour son troupeau.



Perspectives

Jeunes Agriculteurs doit rester fortement mobilisé sur la révision des zones défavorisées et veiller à ce que la nouvelle carte inclue les zones d'élevage nécessitant des aides supplémentaires. Nous veillerons aussi à un véritable accompagnement des zones sortantes.

Concernant le dossier prédateur, Jeunes Agriculteurs doit conserver une approche constructive dans les nouveaux groupes de travail et réfléchir à la meilleure façon de communiquer au grand public sur le sujet de la prédation. Jeunes Agriculteurs est cependant conscient que les mesures actuelles ne permettent toujours pas de faire redescendre la pression de prédation et continue à pousser pour une gestion efficace du loup.

Sur ce même sujet, l'harmonisation en cours des barèmes d'indemnisation concernant les attaques d'ours, loup et lynx est un sujet sur lequel nous restons vigilants.

Enfin, dans le cadre de la prochaine PAC, les groupes de travail « Montagne » Jeunes Agriculteurs continueront de se pencher sur les questions assurantielles : face aux impacts du changement climatique, la question est aujourd'hui cruciale.

Agriculture biologique



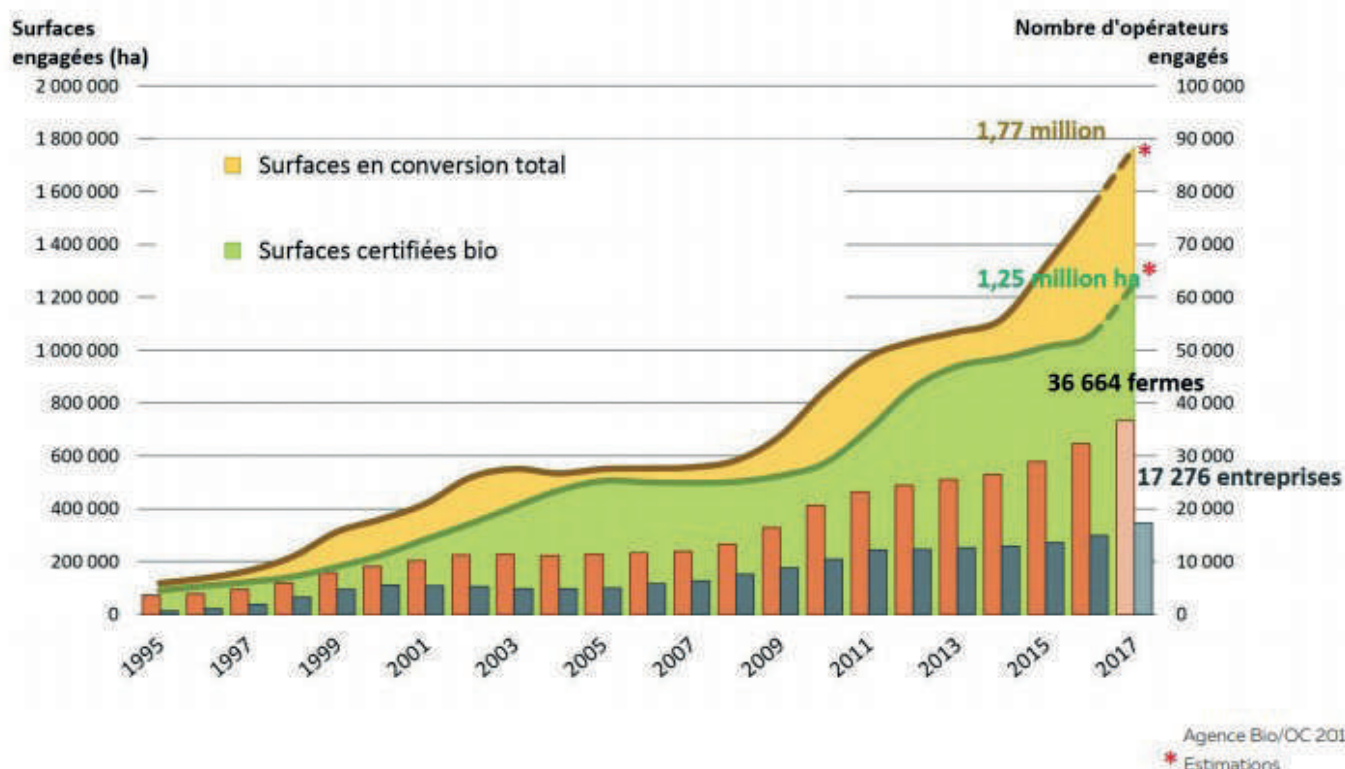
Contexte

Le marché de l'agriculture biologique continue de s'intensifier, à l'échelle nationale comme européenne. Dans un contexte d'exigences sociétales fortes en matière de santé et d'environnement, son cahier des charges, le plus strict en matière de contrôle, en fait un signe de qualité très plébiscité par les consommateurs. Au 31 décembre 2017, 53 940 opérateurs étaient engagés en agriculture biologique, soit +14,5 % en un an. Parmi ces opérateurs, 36 664 producteurs soit +13,6 % par rapport à 2016, portant la part des exploitations françaises engagées dans le bio à 8,3 %.

Les surfaces agricoles engagées en bio sont estimées à 1,77 millions d'hectares en 2017, soit une croissance d'environ 15 % en un an, avec près de 520 000 ha en conversion. Ainsi, 6,5 % de la surface agricole utile des exploitations serait conduite selon le mode de production biologique.

Enfin, la demande est toujours plus importante de la part des consommateurs : +500 millions d'euros de ventes bio au 1er semestre 2017 par rapport au 1er semestre 2016.

Évolution du nombre d'opérateurs (fermes et entreprises de l'aval) et des surfaces engagées en bio



Notre action

Le groupe de travail « Agriculture biologique » relancé en 2009 mobilise régulièrement une dizaine d'agriculteurs. En 2018, Jeunes Agriculteurs a organisé la troisième session Agriculture biologique, à Marciac, dans le Gers, « premier département bio de France ». Cette session a été l'occasion de poursuivre le travail engagé sur la structuration des filières, d'engager une réflexion sur les attentes des consommateurs et de réfléchir sur la place de Jeunes Agriculteurs dans les parcours d'installation bio.

Etats Généraux de l'Alimentation

La question du bio a été fortement présente lors des Etats Généraux de l'Alimentation, auxquels Jeunes Agriculteurs a participé activement pour tous les ateliers. Les différents ateliers ont mis en évidence, entre autres, l'exemplarité des filières de la bio en matière de contractualisation pluriannuelle et de relocalisation dans les territoires. Ils ont également illustré sa capacité à répondre aux attentes des consommateurs en quête de produits de qualité et respectueux de l'environnement.

Jeunes Agriculteurs prend bien acte de l'annonce du Premier Ministre du lancement d'un prochain programme de développement de l'agriculture biologique pour les cinq années à venir avec un objectif de 15 % de SAU en bio en 2022, et compte suivre de près son élaboration. De même, l'engagement de campagne du Président Emmanuel Macron concernant un taux de 50 % de produits bio et/ou locaux dans la restauration collective en 2022 est sujet majeur sur lequel Jeunes Agriculteurs entend peser : importer des produits bio n'est pas une solution envisageable, ni pour les consommateurs, ni évidemment pour les producteurs français.

Suppression des aides au maintien

Suite à l'annonce de la suppression des aides au maintien, Jeunes Agriculteurs a souligné la nécessité pour le marché et les régions à prendre le relais de ces aides. La mise en place d'une aide à la structuration des filières constitue également une piste envisagée. Pour autant, Jeunes Agriculteurs dénonce toujours les différences de traitement que l'on peut constater entre les régions, et le manque de visibilité à long terme de ces aides (soumises aux changements politiques des régions), qui conduisent à des inégalités entre les territoires.

Nouveau règlement européen concernant l'Agriculture Biologique

Après vingt mois de discussion, les négociateurs du Parlement européen et du Conseil ont trouvé le 28 juin 2017 un accord sur le projet de révision du règlement bio. Le texte doit désormais être adopté par la commission de l'agriculture, le Parlement et le Conseil. Il devrait s'appliquer à partir du 1er juillet 2020. Il comporte notamment des règles plus strictes pour les contrôles et les importations (à partir de 2025, les pays tiers devront respecter le règlement bio européen pour pouvoir vendre leurs produits sur le marché communautaires et les règles d'équivalence seront supprimées progressivement dès 2020). Jeunes Agriculteurs restera vigilant quant à l'adoption de ce règlement et ses possibles modifications/amendements.

Perspectives

La mise en place du plan de développement pour l'agriculture biologique est un grand chantier pour l'année suivante, et Jeunes Agriculteurs portera la voix des jeunes installés.

Il apparaît donc indispensable que le groupe bio poursuive sa dynamique et continue de s'étoffer. Jeunes Agriculteurs doit pouvoir s'imposer comme un acteur incontournable, garant d'une vision ouverte et pragmatique.

Partenariats - Terres innovantes



Terres innovantes

Fonds de dotation de Jeunes Agriculteurs

Contexte

Deux ans après son lancement au SIA 2016, le fonds de dotation porte des projets et des actions annuelles aux échelons national et régional pour promouvoir le métier d'agriculteur et valoriser le rôle des agriculteurs sur les territoires auprès du grand public. La mise en place du fonds de dotation a permis de diversifier les sources de financement du syndicat et de déployer et valoriser différemment des actions initialement portées par Jeunes Agriculteurs.

L'année 2017 a permis de consolider notre cercle de mécènes fondateurs en les associant aux orientations stratégiques de Terres Innovantes et d'identifier des personnalités qualifiées, ambassadrices du fonds. Elle a aussi permis de développer l'appropriation de l'outil fonds de dotation par le réseau avec la réalisation de projets régionaux et du développement d'une stratégie de mécénat régionale. Après une année 2017 sous le signe de la communication avec la campagne #NourrirLeFutur, l'année 2018 aura pour objectif d'impliquer Terres Innovantes sur des projets d'innovation.

Notre action

Une réflexion pour un projet national sur la communication pour 2018

Suite à la campagne de communication #NourrirLeFutur, Terres Innovantes s'est penché sur une participation au Tour de France au sein de la caravane publicitaire, après 6 mois de travail et la recherche de fonds, le projet sera finalement revu.



Un cercle des mécènes fondateurs au complet

Terres Innovantes accueille deux nouveaux mécènes fondateurs : RAGT et Nestlé, portant ainsi le nombre des mécènes fondateurs à 5 avec un engagement à hauteur de 100 000 euros sur 3 ans.

Les projets nationaux réalisés

• Le concours Graines d'Agriculteurs

Il récompense chaque année l'inventivité et l'innovation chez les jeunes agriculteurs installés ces 5 dernières années. C'est aussi le seul concours où le public peut choisir de voter pour son agriculteur préféré.

La remise de prix de l'édition 2017 a eu lieu à Terres de Jim en présence du ministre de l'agriculture.

L'édition 2018 récompense les « acteurs des territoires » dans les domaines sociaux, économiques et environnementaux avec trois catégories pour valoriser vos actions et vos projets : animateur du territoire, acteur de la création économique, acteur de la préservation des sols et de la lutte contre le changement climatique.



• La plateforme Demain Je Serai Paysan

La création de la plateforme de promotion du métier d'agriculteur a été portée sous l'étiquette « Demain Je Serai Paysan » : il s'agissait de créer la première plateforme d'information, d'orientation et de promotion du métier d'agriculteur. Un seul site internet national pour retrouver toutes les informations nécessaires pour s'orienter, se former et s'installer.

• Le colloque Innovation

Organisé à l'occasion du SIA 2017 sur le stand de l'INRA plusieurs intervenants (universitaires, entreprises, start-up, agriculteurs) ont été invités à venir s'exprimer sur les innovations stratégiques dans le domaine agricole et d'amorcer la réflexion du fonds de dotation sur ces enjeux.



• Le tunnel de communication de la région AURA

Le tunnel de communication est un dispositif mené par Jeunes Agriculteurs Auvergne-Rhône-Alpes, destiné à sensibiliser le grand public au monde agricole. Ce tunnel est construit sous la forme de panneaux entre lesquels les visiteurs peuvent circuler. Le projet, mis en place en 2017, a vocation à se pérenniser et être perfectionné en 2018 et 2019 afin d'interagir avec les visiteurs.

Perspectives

Chaque année le fonds de dotation sera amené à porter différents projets du réseau.

La déclinaison de la campagne en région

La campagne de communication a été réutilisée et pourra être déclinée dans les régions. Les supports de communication étant à disposition du réseau.

Un outil destiné au réseau

Le fonds de dotation est un outil destiné au réseau pour leur permettre de valoriser leurs actions d'intérêt général, le réseau devra se saisir de cet outil pour mener leurs projets.

Les projets à mettre en œuvre :

- L'innovation : Le fonds de dotation doit favoriser les innovations et se positionner sur les projets qu'il souhaite mener avec Nestlé et RAGT.
- Un grand projet de communication national.



Contexte

La période a été marquée par les élections législatives et sénatoriales, qui ont conduit à un renouvellement important, en particulier à l'Assemblée nationale, avec l'élection d'un nouveau groupe majoritaire : La République en Marche et ses 309 députés sur 577 au total. L'enjeu a donc été de sensibiliser les nouveaux députés aux sujets agricoles, en particulier lors des Etats généraux de l'alimentation et du projet de loi qui en résulte.

Notre action

• Campagne législative

- Pendant la campagne : JA a publié un Manifeste déclinable en région et département avec nos sujets prioritaires : renouvellement des générations en agriculture, structuration des filières, environnement et innovation. Le réseau a organisé de nombreux événements avec les candidats afin de les sensibiliser et de connaître leurs positions.

- Après la campagne : une fois élus, les nouveaux députés ont été rencontrés par le réseau. JA a rencontré le nouveau président de la Commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale, ainsi que les députés influents sur les sujets agricoles.



• Etats généraux de l'alimentation



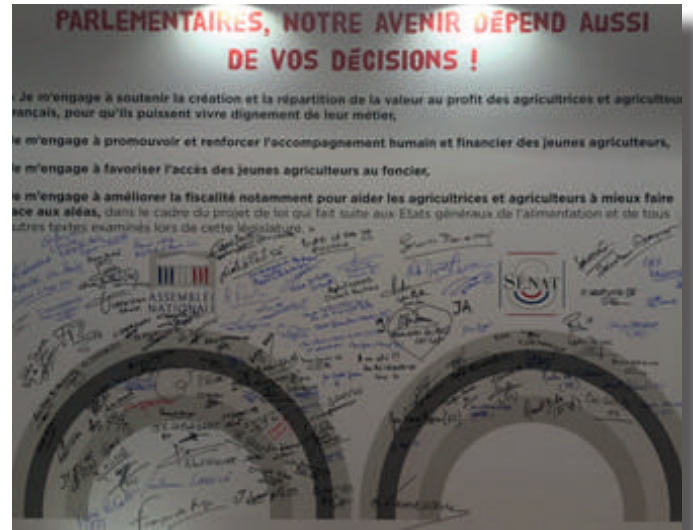
JA s'est fortement mobilisé sur les Etats généraux de l'alimentation et a participé à presque toutes les réunions des 14 ateliers sur les Chantiers 1 (partage et création de valeur) et 2 (alimentation saine, sûre, durable).

- Pendant les EGA : nous avons publié un Manifeste avec nos propositions, publié des fiches par ateliers et des contributions écrites et organisé des rencontres avec les parlementaires et responsables politiques en charge des EGA : Célia de Lavergne, Jean-Baptiste Moreau, etc.

Nous avons également relayé notre participation aux ateliers via de courtes vidéos publiées sur Facebook, dans lesquelles les responsables professionnels exprimaient en quelques minutes leur point de vue sur les réunions.

- Après les EGA : nous avons diffusé un Manifeste sur le Projet de loi qui découle des EGA avec notre avis sur les points clés du texte et nos demandes concrètes et participé aux auditions organisées par de nombreux groupes politiques : LREM, MoDem, Nouvelle gauche, Gauche démocrate et républicaine, etc.

Lors du Salon international de l'agriculture, plus de 80 députés et 30 sénateurs, venus à notre invitation pour échanger sur le projet de loi, ont signé notre manifeste.



• 1000 jeunes à l'Elysée

Nous avons participé, à l'invitation du Président de la République, à un événement dédié à la jeunesse agricole, à la veille du Salon international de l'agriculture. Ce moment a été l'occasion de refaire passer nos messages auprès du Président de la République, des ministres Stéphane Travert et Nicolas Hulot et dans la presse : les représentants de JA ont participé à une dizaine de plateaux TV et radios rien que pendant cette journée, sans compter les interviews à distance.

• Autres projets de loi

- Projet de loi pour un Etat au service d'une société de confiance : la mobilisation du réseau et de la structure nationale JA a permis de retirer du texte l'expérimentation de l'adaptation ou de la suppression du contrôle des structures, très fortement défendue par le gouvernement.

- PLF et PLFSS : JA s'est mobilisé sur le Projet de loi de finances et sur le Projet de loi de financement de la sécurité sociale. Nous avons notamment obtenu que la réforme de l'ACCRES (aide aux chômeurs pour la création et la reprise d'entreprise) permette toujours aux jeunes une exonération de cotisations sociales dans les cinq premières années d'installation.

• Missions

Nous avons participé à des auditions dans le cadre de nombreuses missions d'information sur les produits phytosanitaires, sur l'eau, sur le foncier et sur la fiscalité agricole.

Perspectives

JA poursuivra le chantier sur la fiscalité entamé par le gouvernement, le travail sur les retraites agricoles, notamment en vue du prochain Projet de loi de Finances. JA continuera son travail de lobbying sur le Projet de loi EGA et sur le foncier agricole, qui devrait faire l'objet d'un nouveau texte de loi en 2019.



www.jeunes-agriculteurs.fr

14, rue de la Boétie
75382 Paris cedex 08

Tel : 01 42 65 17 51
Fax : 01 47 42 62 84